



CENTRE D'ÉTUDES STRATÉGIQUES DE L'AFRIQUE

SÉMINAIRE DES DIRIGEANTS ÉMERGENTS DU SECTEUR DE LA SÉCURITÉ

Washington, D.C.
06 - 17 juin 2022

PROGRAMME

Table des matières

À propos du Centre d'études stratégiques de l'Afrique

Aperçu du cours

Module I : L'évolution du paysage sécuritaire de l'Afrique

Séance plénière 1 : Mégatendances et implications pour la sécurité en Afrique

Séance plénière 2 : Tendances des conflits violents

Séance plénière 3 : Dynamique de l'extrémisme violent

Séance plénière 4 : Dynamique de la criminalité transnationale organisée

Séance plénière 5 : Cybermenaces

Séance plénière 6 : Menaces pour la sécurité maritime

Séance plénière 7 : Les jeunes, la paix et la sécurité

Séance plénière 8 : Les femmes, la paix et la sécurité

Séance plénière 9 : Tendances en matière de démocratisation

Séance plénière 10 : État de droit et gouvernance de la sécurité

Module II : Réponse nationale aux problèmes de sécurité

Séance plénière 11 : Leadership stratégique dans le secteur de la sécurité en Afrique

Séance plénière 12 : Forger de nouvelles relations civilo-militaires et la réforme du secteur de la sécurité

Séance plénière 13 : Renforcer le professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique

Séance plénière 14 : Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale

Séance plénière 15 : Gestion des ressources de sécurité en Afrique

Module III : Réponse régionale et internationale aux défis de sécurité

Séance plénière 16 : Réponses régionales aux menaces pour la sécurité : Alerte précoce et réponse rapide

Séance plénière 17 : Réponses de l'Union africaine aux défis de la sécurité

Séance plénière 18 : Réponses des Nations Unies aux défis de la sécurité en Afrique

Séance plénière 19 : Gouvernement des États-Unis : Assistance et partenariat en matière de sécurité en Afrique

À PROPOS DU CESA

Depuis sa création en 1999, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique (CESA) sert de forum pour la recherche, les programmes universitaires et l'échange d'idées dans le but d'améliorer la sécurité des citoyens en renforçant l'efficacité et la responsabilité des institutions africaines, en soutien à la politique des Etats-Unis en Afrique.

VISION

La sécurité pour tous les Africains est assurée par des institutions efficaces et responsables devant leurs citoyens.

La réalisation de la vision d'une Afrique libérée de la peur et du besoin, garantie par des institutions africaines qui s'engagent à protéger les citoyens africains, est la motivation première du CESA. Cet objectif souligne l'engagement du Centre à contribuer à des impacts tangibles en travaillant avec nos partenaires africains – militaires et civils, gouvernements et société civile, ainsi que nationaux et régionaux. Tous ont un rôle précieux à jouer dans l'atténuation et le traitement des facteurs complexes d'insécurité sur le continent aujourd'hui. La responsabilité envers les citoyens est un élément important de notre vision, car elle renforce l'idée que, pour être efficaces, les institutions de sécurité ne doivent pas seulement être « fortes », mais aussi être sensibles aux droits et aux besoins des citoyens et les protéger.

MISSION

Faire progresser la sécurité africaine en élargissant la compréhension, en offrant une plateforme de dialogue fiable, en établissant des partenariats durables et en catalysant des solutions stratégiques.

La mission du CESA s'articule autour de la génération et de la diffusion des connaissances par le biais de nos recherches, de nos programmes universitaires, de nos communications stratégiques et de nos sections communautaires. En s'appuyant sur les expériences pratiques et les enseignements tirés des efforts de sécurité sur le continent, notre objectif est de générer des idées et des analyses pertinentes qui peuvent informer les professionnels et les décideurs politiques sur les défis urgents auxquels ils sont confrontés en matière de sécurité. Reconnaissant que les défis sérieux ne puissent être relevés que par des échanges francs et réfléchis, le Centre d'études stratégiques de l'Afrique fournit des plateformes virtuelles et en face-à-face où les partenaires peuvent échanger leurs points de vue sur les priorités et les bonnes pratiques. Ces échanges favorisent les relations qui, à leur tour, sont maintenues au fil du temps grâce aux Chapitres communautaires du Centre, aux communautés d'intérêt, aux programmes de suivi et au dialogue permanent entre les participants et le personnel. Ce dialogue, imprégné d'expériences du monde réel et d'analyses nouvelles, offre une occasion d'apprentissage continu et catalyse des actions concrètes.

MANDAT

Le CESA est une institution du Département de la Défense des Etats-Unis établie et financée par le Congrès pour l'étude des questions de sécurité relatives à l'Afrique et servant de forum pour la recherche bilatérale et multilatérale, la communication, l'échange d'idées et la formation impliquant des participants militaires et civils. (10 U.S.C 342)

Aperçu du cours

Introduction

L'environnement de sécurité complexe, volatile et turbulent fait du besoin de développement du leadership dans le secteur de la sécurité une question d'urgence et d'importance stratégique. Au-delà de cet environnement sécuritaire en rapide évolution, la multiplication des coups d'État militaires en Afrique appelle à un réexamen de l'état de la gouvernance de la sécurité et du rôle du leadership politique dans la lutte contre les menaces sécuritaires par le biais de stratégies, de politiques et de pratiques centrées sur les personnes et les citoyens. La demande d'un encadrement et d'une formation continue des responsables de la sécurité en Afrique a été reprise par le général de brigade (à la retraite) Daniel K. Frimpong, ancien commandant de l'Académie militaire du Ghana, qui a déclaré que « les bons responsables se développent grâce à un processus sans fin d'auto-apprentissage, d'éducation, de formation et d'expérience ».¹ Dans le rapport 2021 de l'Union africaine (UA) sur la gouvernance en Afrique, le rôle d'un leadership politique adaptable, inclusif, responsable et éthique a été reconnu comme l'un des principaux moteurs de la réalisation de l'Agenda 2063 de l'UA.² Ce séminaire offre une plateforme collaborative et de confiance pour la résolution de problèmes aux leaders émergents du secteur de la sécurité en Afrique. Il vise à soutenir la prochaine génération de fonctionnaires professionnels et dotés de principes dans le secteur de la sécurité dans leurs efforts pour s'adapter de manière adéquate, et répondre de manière proactive, aux défis sécuritaires sans précédent auxquels le continent africain est confronté. Le séminaire leur donne donc l'occasion d'apprendre de leurs pairs et d'autres experts africains en matière de sécurité afin de progresser dans l'acquisition des attributs et des compétences nécessaires à un leadership efficace. Cela les aidera à répondre avec empathie aux besoins fondamentaux des citoyens et à se préparer de manière proactive à affronter des menaces à la sécurité complexes et changeantes.

Pourquoi réaliser ce programme ?

Les preuves cumulées montrent qu'un programme de formation des cadres bien conçu améliore l'efficacité du leadership. Il existe également un consensus parmi les dirigeants, les universitaires et les praticiens africains sur le fait qu'un leadership efficace, stratégique et éthique est essentiel à la réussite du continent. Vous avez déjà reçu une formation considérable sur le professionnalisme, l'éthique et le leadership/la prise de décision par le biais de l'éducation militaire formelle et d'expériences non académiques. En outre, votre nomination par votre gouvernement pour participer à ce programme indique que vos performances passées et votre

¹ Général de brigade Daniel K. Frimpong, « Appendix Two », *Leadership and the Challenges of Command*, AFRAM Publications, (Accra : 2003), p. 156.

² Union africaine, « Africa's Governance Futures for the Africa We Want ». Le rapport sur la gouvernance en Afrique 2021. <https://au.int/en/documents/20220328/africa-governance-report-2021-africas-governance-futures-africa-we-want>

potentiel de leadership dans ces domaines sont tenus en haute estime. Nous honorerons ces réalisations et chercherons à nous en inspirer de manière significative et utile.

Ce séminaire de deux semaines, en personne, est conçu pour faciliter l'engagement des participants dans un apprentissage interdisciplinaire par les pairs sur le leadership stratégique et ses implications pour la gestion efficace des défis de la sécurité en Afrique. Cela implique d'analyser avec précision l'environnement sécuritaire afin de concevoir et de mettre en œuvre des stratégies de sécurité inclusives susceptibles de forger de nouvelles relations entre civils et militaires et de renforcer le professionnalisme dans le secteur de la sécurité ; de gérer judicieusement les ressources de sécurité pour garantir la responsabilité et la transparence ; et de tirer parti du partenariat avec les parties prenantes régionales, continentales et internationales pour faire face collectivement aux menaces transnationales à la sécurité. Les participants examineront ces sujets par rapport à leur propre contexte ainsi que dans une perspective régionale comparative. Cela permettra aux participants de réfléchir aux leçons qui peuvent être tirées chez eux, dans les pays voisins et dans d'autres régions d'Afrique et du monde.

L'objectif principal du programme est de fournir des outils et des compétences pratiques et efficaces que les participants peuvent utiliser pour contribuer à la sécurité, au développement et à la gouvernance de leur pays. À cette fin, le programme comporte trois objectifs :

- Accroître la sensibilisation à l'évolution du paysage sécuritaire en Afrique et renforcer les compétences en matière de résolution de problèmes et de prise de décision pour un leadership adaptatif et efficace.
- Améliorer la compréhension des approches stratégiques au niveau national pour faire face aux menaces actuelles, émergentes et futures à la sécurité en Afrique de manière à forger de nouvelles relations civilo-militaires et à renforcer le professionnalisme.
- Évaluer le soutien et les réponses régionales et internationales aux problèmes de sécurité de l'Afrique et étudier comment les responsables africains de la sécurité peuvent tirer parti de partenariats stratégiques en matière de sécurité qui soient collectifs et collaboratifs.

Aperçu du programme

Le leadership stratégique, la pensée critique, la prise de décision éthique et fondée sur des preuves, et les normes de comportement au niveau stratégique guideront et informeront les sujets centraux du programme. Une formation au leadership efficace est essentielle à la création et au maintien d'une gouvernance démocratique et du professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique. Le programme est divisé en trois modules :

I. Le paysage sécuritaire en évolution de l'Afrique, II. Réponse nationale aux défis de sécurité, et III. Réponse régionale et internationale aux défis de la sécurité. Les modules sont liés entre eux et se renforcent mutuellement. Au cours des trois modules, les orateurs mettront en lumière les menaces à la sécurité et les opportunités, ainsi que les implications pour le leadership afin d'améliorer la sécurité et la sûreté des citoyens.

1. *L'évolution du paysage sécuritaire de l'Afrique*: L'objectif principal de ce module est de fournir un aperçu du contexte dans lequel les dirigeants africains travaillent pour développer et mettre en œuvre des stratégies efficaces. Ce module permettra de mieux comprendre le contexte général et le paysage de la sécurité en Afrique en fournissant un énoncé du problème de la sécurité africaine fondé sur des preuves. Cet énoncé du

problème permettra de cartographier les caractéristiques les plus importantes de l'environnement sécuritaire africain – tant les défis que les opportunités – ainsi que les implications pour l'avenir de la sécurité et de la sûreté des citoyens si aucune action proactive n'est entreprise. Le diagnostic de ce paysage dynamique de la sécurité en Afrique s'appuiera sur une analyse des mégatendances à l'échelle du continent qui façonnent l'avenir de la sécurité en Afrique, des principales menaces actuelles à la sécurité, des dynamiques de gouvernance et de l'État de droit qui influent sur les défis en matière de sécurité, ainsi que du rôle des jeunes et des femmes dans la paix et la sécurité.

2. *Réponse nationale aux défis de la sécurité* : Ce module se concentrera sur les actions proactives à prendre au niveau national pour améliorer les impacts négatifs des défis de sécurité et exploiter les opportunités de sécurité afin d'offrir une meilleure sécurité et sûreté aux citoyens. Il existe un besoin supplémentaire de *leadership stratégique* et de capacité à anticiper les défis de la sécurité et les besoins des citoyens en matière de sûreté et de sécurité ; à répondre à ces besoins en développant des stratégies proactives et centrées sur les personnes pour faire face à ces défis ; à forger de nouvelles relations entre civils et militaires afin de créer un consensus et un soutien populaire pour mettre en œuvre ces stratégies ; et à renforcer la confiance des citoyens et des communautés dans les institutions de sécurité en améliorant le professionnalisme et en gérant judicieusement les ressources de sécurité pour garantir la responsabilité et la transparence.
3. *Réponse régionale et internationale aux défis de la sécurité* : Ce module permettra aux professionnels africains de la sécurité d'évaluer les principaux partenaires du secteur de la sécurité et les options permettant de forger et de tirer parti de partenariats stratégiques avec eux. Les problèmes de sécurité auxquels l'Afrique est confrontée étant transnationaux et transfrontaliers, ce module se concentrera sur l'évaluation des politiques, des stratégies et des engagements qui favorisent les réponses collectives et collaboratives aux niveaux régional, continental et international.

Les sujets sont présentés lors de séances plénières par un orateur invité ou un panel d'experts, suivies de séances de groupes de discussion. Les discussions de groupe seront modérées par des animateurs qui sont des experts hautement qualifiés et expérimentés. En gros, la moitié des animateurs sont des femmes et des Africains. Le rôle d'un animateur n'est pas de faire la leçon ou d'insister sur des solutions « correctes », mais de créer un environnement propice à un dialogue franc et au partage d'expériences. Profitez de la richesse de l'expertise et de l'expérience des animateurs, mais n'hésitez pas à les mettre au défi.

Approche académique

Étant donné que les participants n'ont pas tous le même niveau d'expérience et de compréhension des menaces à la sécurité, ni le même niveau de réponse à ces menaces, ce séminaire cherchera à tirer des enseignements importants et des pratiques saines :

- Le *contenu académique* de ce programme se concentre sur une analyse fondée sur des preuves, étayée par des exemples pratiques et moins axée sur la théorie.
- Les *séances plénières* seront dirigées par des experts chevronnés en la matière, qui mettront l'accent sur l'apprentissage collaboratif et bidirectionnel, par opposition à l'apprentissage unidirectionnel traditionnel en classe.

- Des *discussions en petits groupes* qui offrent une plateforme de confiance permettant aux participants de partager leurs expériences et les leçons apprises et de privilégier l'apprentissage entre pairs et le travail d'équipe, les participants faisant office d'experts du contexte de leur pays et de leur région.

Le séminaire se déroulera en anglais, français et portugais. Une politique stricte de non-attribution s'appliquera pendant les séances des groupes de discussion ainsi que pendant la partie questions-réponses des séances plénières. Les séances plénières seront enregistrées et mises en ligne sur le site du CESA après la clôture du programme.

Le Programme

Ce programme est un document éducatif destiné à exposer les participants à diverses perspectives et à les aider à tirer pleinement parti du programme. Ce programme fournit une vue d'ensemble du matériel académique et des questions politiques clés sur le leadership stratégique dans le secteur de la sécurité en Afrique. Le document est organisé de manière séquentielle pour guider les participants à travers les trois modules du programme. Pour chaque séance plénière, le programme donne une brève introduction et formule des questions à débattre auxquelles doivent répondre les participants à la réunion du groupe de discussion. Nous vous proposons une sélection de lectures destinées à préparer les participants aux séances plénières et aux groupes de discussion et qui doivent être lues avant les séances pour lesquelles elles sont indiquées. Nous reconnaissons que le programme couvre plus de questions et de matériaux qu'il n'est possible d'en discuter suffisamment dans le temps imparti. Nous espérons que vous utiliserez ces documents comme ressources même après la fin du programme.

Nous vous encourageons à nous faire part de vos questions et suggestions concernant le matériel et le séminaire, car cela permettra d'améliorer la qualité de nos programmes. Nous sommes tout à fait disposés à discuter de sujets spécifiques avec vous. L'expertise et les connaissances sur ces sujets proviennent en grande partie de vous, les participants. Nous vous encourageons à lire les documents assignés, à participer activement à vos groupes de discussion et à partager librement vos expériences et vos connaissances. Le contenu du programme ne reflète pas les points de vue ou la position officielle du ministère de la Défense ou du gouvernement des États-Unis.

Les avantages de ce programme devraient se poursuivre après votre retour à la maison. Les discussions et les documents écrits ainsi que les amitiés nouées au cours des deux prochaines semaines devraient vous aider à faire face aux défis souvent imprévisibles auxquels vous serez confrontés dans votre profession.

Préparation du séminaire :

Avant la première semaine du séminaire, nous vous demandons de :

1. Survoler ce programme.
2. Passer en revue la partie du programme de la semaine 1 et lire les lectures recommandées.
3. Consacrer un peu de temps à réfléchir aux questions de discussion de la semaine 1 et aux expériences de votre travail que vous pourriez partager dans les groupes de discussion.

4. Être prêt à participer à des groupes de discussion et à apprendre des autres participants.

Avant chaque semaine suivante du séminaire, nous vous demandons de répéter ce processus.

Module I : L'évolution du paysage sécuritaire de l'Afrique

Séance plénière 1 : Mégatendances et implications pour la sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Comprendre la dynamique des grandes mégatendances telles que l'urbanisation, l'évolution démographique et sociale, la montée de la classe moyenne, le changement climatique, les technologies habilitantes et les pandémies auxquelles sont confrontés les pays africains.
- Discuter de l'ensemble des menaces à la sécurité de l'Afrique, qui sont multiples et en constante évolution.
- Comprendre les implications de ces mégatendances et menaces à la sécurité pour les dirigeants du secteur de la sécurité.

Contexte :

Plusieurs facteurs façonneront la paix et la sécurité de l'Afrique et la trajectoire du changement à court et à long terme. Ces facteurs comprennent un ensemble de menaces à la sécurité complexes, multiformes et en constante évolution, notamment la criminalité transnationale organisée, les conflits violents, l'extrémisme violent et le terrorisme, les cybermenaces, les menaces maritimes, la fragilité des États et les pandémies. Ces menaces à la sécurité seront exacerbées par des mégatendances telles que l'évolution démographique et sociale, l'urbanisation et la montée de la classe moyenne, le changement climatique et les progrès des technologies numériques et de l'information. En outre, ces menaces à la sécurité et ces mégatendances s'accompagnent d'un courant sous-jacent de déficit croissant de gouvernance en Afrique, où les États eux-mêmes sont devenus une source d'insécurité.³ Les croisements de ces mégatendances façonneront sans aucun doute la manière dont les gouvernements et les institutions africaines aborderont la sécurité humaine dans les décennies à venir. Ces mégatendances créeront des chocs qui, à la fois, exacerberont les défis et créeront de nouvelles opportunités pour le continent. L'un de ces chocs a été l'apparition de la pandémie de COVID-19. D'une part, elle a révélé de graves faiblesses dans les capacités des États, des systèmes de gouvernement et des politiques publiques. D'autre part, elle a souligné le rôle essentiel des institutions et du leadership stratégique pour faire face à ces chocs.⁴

D'ici 2035, l'Afrique devrait doubler sa population pour atteindre près de 2 milliards d'habitants ; une croissance aussi rapide signifie que 50 % de la population aura moins de 21 ans.⁵ Cette population jeune en croissance rapide fournira une énorme main-d'œuvre en âge de travailler, nécessaire à la croissance économique, mais pourrait également exacerber les problèmes de sécurité si le chômage reste élevé.⁶ L'urbanisation croissante offrira des possibilités de

³ Peter Mwai, « Are Military Takeovers on the Rise in Africa? » BBC, 2022. <https://www.bbc.com/news/world-africa-46783600>

⁴ Luka Kuol, « COVID-19: A call for people-centered national security strategy in Africa. » PRIO, 2020. <https://blogs.prio.org/2020/11/covid-19-a-call-for-people-centered-national-security-strategy-in-africa/>

⁵ Camilla Roca and Ines Schultes, « Africa's Youth: Action Needed Now to Support the Continent's Greatest Asset. » Fondation Mo Ibrahim, 2020. <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-08/international-youth-day-research-brief.pdf>

⁶ Gilfred Boateng Asiamah, Ousmane Djiby Sambou, and Sadhiska Bhoojedur, « Africans say governments aren't doing enough to help youth. » Afrobaromètre, 2021. <https://afrobarometer.org/publications/ad486-africans-say-governments-arent-doing-enough-help-youth>

développement, mais pourrait également accroître la pauvreté et la criminalité urbaines.⁷ Les mouvements de personnes à l'intérieur et au-delà des frontières nationales continueront également à poser une multitude de défis politiques, économiques et sociétaux qui influencent la fourniture de la sécurité humaine.⁸ L'augmentation rapide de l'accès à la technologie et de son utilisation améliorera probablement la sécurité des citoyens, l'accès aux informations publiques et la demande de transparence et de responsabilité. Mais elle pourrait aussi favoriser la cybercriminalité, exacerbant ainsi la menace plus large que représente la criminalité transnationale organisée en ligne et hors ligne.⁹ Avec l'accession des familles à la classe moyenne, les attentes et les demandes pour une gouvernance plus responsable et plus transparente vont augmenter, mais cela pourrait aussi exacerber les inégalités de revenus et précipiter les troubles sociaux.¹⁰ Dans le même temps, la crise climatique est susceptible d'affecter chacune des tendances susmentionnées ; l'augmentation des températures et les émissions de gaz à effet de serre provoqueront de plus en plus de catastrophes naturelles, endommageront les quartiers, limiteront des ressources déjà rares et réduiront les opportunités économiques – autant de facteurs susceptibles de provoquer des conflits.¹¹

Ces tendances sont inévitables, mais leurs résultats dépendront des stratégies et des réponses politiques des dirigeants africains. Les gouvernements africains n'ont d'autre choix que de planifier de manière proactive ces mégatendances et d'y répondre afin d'atténuer les défis anticipés et d'exploiter les opportunités potentielles.¹² Les mégatendances auront un impact profond sur les résultats en matière de sécurité et sur la manière dont la sécurité est planifiée, gérée et fournie aux citoyens. Ces tendances créent de nouvelles opportunités pour les gouvernements africains de revoir leurs politiques, capacités et institutions de sécurité existantes afin de mieux répondre à ces menaces complexes et d'instaurer une confiance avec les citoyens en les incluant dans la gouvernance de la sécurité et le développement de stratégies.¹³ Pour répondre efficacement à ces tendances, il faut coordonner et collaborer avec de multiples agences gouvernementales et États-nations, développer des mécanismes de réponse flexibles, itératifs et adaptatifs, tirer parti des partenariats externes et développer des capacités de prévision. Comme ces tendances se renforcent mutuellement et ne peuvent être traitées isolément, les pays africains (et leurs partenaires extérieurs) doivent réfléchir de manière stratégique à la façon de les aborder par le biais de politiques et de stratégies nationales, régionales et continentales réalisables, proactives, créatives, coordonnées et globales.¹⁴

⁷ Julia Bello-Schunemann et al, *African Futures : Key trends to 2035*. Institute for Security Studies, 2017.

<https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/policybrief105.pdf>

⁸ Wendy Williams, « Frontières en évolution : La crise des déplacements de population en Afrique et ses conséquences sur la sécurité ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2019. <https://africacenter.org/publication/shifting-borders-african-displacement-crisis-and-its-security-implications/>

⁹ Nathaniel Allen, « L'Afrique à l'épreuve des nouvelles formes de cybercriminalité ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2021. <https://africacenter.org/spotlight/africa-evolving-cyber-threats/>

¹⁰ Anton du Plessis et Anya Kaspersen, « Seven trends shaping the future of peace and security in Africa ». Forum économique mondial, 2016. <https://www.weforum.org/agenda/2016/06/7-trends-shaping-the-african-security-landscape/>

¹¹ Raymond Gilpin, « Unpacking the implications of future trends for security in Africa ». Brookings, 2020.

<https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2020/02/03/unpacking-the-implications-of-future-trends-for-security-in-africa/>

¹² Olli Ruohomäki, « Africa Megatrends : Looking over the horizon into the future ». *FIIA Briefing Paper 305*. Institut finlandais des affaires internationales, 2021. https://www.fiaa.fi/wp-content/uploads/2021/03/bp305_african-megatrends.pdf

¹³ Luka Kuol et Joel Amegboh, « Rethinking National Security Strategies in Africa. » *Journal of International Relations and Diplomacy*. Vol. 9 (1): 1-17, 2021. <http://www.davidpublisher.com/Public/uploads/Contribute/60a72058556ba.pdf>

¹⁴ Gilpin, *op cit*.

Questions de discussion :

- Quelles sont les mégatendances les plus importantes dans votre pays ou sous-région ? Comment ces mégatendances interagissent-elles pour influencer les résultats en matière de sécurité dans votre pays ?
- Quelles mesures votre pays ou votre sous-région doit-il prendre pour répondre à ces mégatendances ? Quel rôle doivent jouer la direction stratégique et les autres responsables du secteur de la sécurité ?
- Comment le secteur de la sécurité de votre pays doit-il s'adapter pour relever ces défis à long terme ? Quel rôle la communauté internationale et l'architecture de sécurité régionale doivent-elles jouer ?

Lectures obligatoires :

Raymond Gilpin, « Unpacking the implications of future trends for security in Africa ». Brookings, 2020. <https://www.brookings.edu/blog/africa-in-focus/2020/02/03/unpacking-the-implications-of-future-trends-for-security-in-africa/>

Luka Kuol, « COVID-19: A call for people-centered national security strategy in Africa. » Institut de recherche sur la paix d'Oslo (PRIO), 2020. <https://blogs.prio.org/2020/11/covid-19-a-call-for-people-centered-national-security-strategy-in-africa/>

Julia Bello-Schünemann et al. *Futurs africains : Key Trends to 2035*. Institut d'études de sécurité, 2017. <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/policybrief105.pdf>

Laura Kokko, « L'Afrique de l'avenir : les tendances clés d'ici à 2025 », dans *L'Afrique : un continent sur la voie de l'intégration*. Centre Universitaire Francophone, p. 173-193, 2018. http://acta.bibl.u-szeged.hu/63619/1/010_francohone.pdf#page=173

Séance plénière 2 : Tendances des conflits violents

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Explorer la typologie et les moteurs des conflits violents en Afrique.
- Analyser les implications stratégiques des tendances des conflits en Afrique, y compris les types de défense, de diplomatie, de leadership stratégique et de réponses en matière de développement qui pourraient être pertinents pour faire face à ces facteurs.

Contexte :

De nombreux analystes pensaient que les réformes démocratiques entreprises en Afrique au lendemain de la guerre froide rendraient les gouvernements africains plus responsables et plus légitimes, ce qui entraînerait une réduction de la violence politique et de la guerre civile. Au cours des premières décennies qui ont suivi la guerre froide, ces analyses optimistes étaient largement correctes. Selon le programme de données sur les conflits d'Uppsala, le nombre de conflits en Afrique a considérablement diminué, passant d'un maximum de 17 conflits en 1998 à seulement sept conflits en cours en 2005. Cependant, en particulier depuis 2010, le nombre de conflits armés impliquant des États africains a augmenté, notamment ceux liés à Boko Haram au Nigeria, aux activités des djihadistes et des insurgés touaregs au Mali, à al-Shabaab en Somalie et au Kenya, et aux guerres civiles en Libye, en République centrafricaine et au Soudan du Sud.¹⁵

La récente flambée de violence est en partie due à l'évolution de la nature même du conflit. Ces dernières années, les formes de conflit les plus répandues en Afrique ont été les émeutes et les protestations, suivies par la violence contre les civils et les batailles entre acteurs étatiques et non étatiques.¹⁶ Les conflits armés non étatiques et les incidents de violence unilatérale contre les civils ont également augmenté. Le nombre de parties aux différents conflits a augmenté au fil du temps car les organisations rebelles et les organisations extrémistes violentes se scindent et se multiplient fréquemment. Des organisations extrémistes violentes, dont Boko Haram, al-Shabaab et des affiliés d'al-Qaïda au Maghreb islamique et de l'État islamique dans la province d'Afrique de l'Ouest, influencent les conflits dans plusieurs pays. De manière plus optimiste, le nombre de décès liés à ces conflits est en baisse,¹⁷ et, contrairement aux décennies passées, seule une poignée d'États africains supporte le poids des conflits armés.¹⁸

Les causes de la violence politique et des conflits sont multiples.¹⁹ Parmi les principaux déclencheurs ou moteurs de la violence figurent la mauvaise gouvernance, l'exclusion sociale et la faiblesse de l'État de droit. Par exemple, les violations des droits humains perpétrées par l'État et la perception par les citoyens d'un traitement injuste par l'État sont de plus en plus reconnues comme une cause essentielle de l'extrémisme violent.²⁰ De même, le rapport Pathways for Peace 2018 de la Banque mondiale montre que « l'exclusion de l'accès au pouvoir, aux opportunités, aux

¹⁵ Paul Williams, « Continuity and Change in War and Conflict in Africa. » Prisme 6:4, 2017.

¹⁶ Ensemble de données sur les événements liés à la localisation des conflits armés, <http://acleddata.org>

¹⁷ Jakkie Cilliers, « Violence in Africa : Trends, Drivers and Prospects to 2023 », Rapport Afrique 12, août 2018, p. 3 ; Ingrid Vik Bakken & Siri Aas Rustad, « Conflict Trends in Africa, 1946-2017 », Peace Research Institute Oslo, juin 2018.

¹⁸ Bakken & Rustad, « Conflict Trends in Africa, 1946-2017 ».

¹⁹ Raymond Gilpin, « Understanding the Nature and Origins of Violent Conflict in Africa », dans *Minding the Gap : African Conflict Management in a Time of Change* de P. Aall et C. Crocker, 2016.

²⁰ Luca Raineri, « If Victims Become Perpetrators : Factors contributing to vulnerability and resilience to violent extremism in the central Sahel », International Alert, juin 2018 ; « Journey to Extremism in Africa : Drivers, Incentives, and the Tipping Point for Recruitment », Programme des Nations unies pour le développement (septembre 2017), <http://journey-to-extremism.undp.org/en/report>.

services et à la sécurité crée un terrain fertile pour la mobilisation des griefs de groupe en violence », en particulier dans les États fragiles ou connus pour leurs violations des droits humains.²¹ La corruption du gouvernement et la demande populaire de responsabilisation ont également déclenché des protestations récentes dans de nombreux pays africains tels que le Zimbabwe, l'Afrique du Sud, le Malawi²², le Soudan, le Burkina Faso et l'Algérie. L'avenir de l'Afrique pourrait continuer à montrer une augmentation des conflits si des changements ne se produisent pas dans la gouvernance, l'état de droit, la gestion publique des ressources, et l'inclusion des jeunes, des femmes et des groupes marginalisés dans la gouvernance et la politique.²³

Questions de discussion :

- Quel type de conflit affecte le plus votre pays/sous-région ?
- Quels sont les impacts des conflits sur votre pays/sous-région/continent ?
- Quelles relations existe-t-il entre les conflits et les problèmes socio-économiques et politiques ?
- Quel devrait être le rôle de la direction stratégique et des autres dirigeants du secteur de la sécurité ?

Lectures obligatoires :

Jakkie Cilliers, « Violence in Africa: trends, drivers and prospects to 2023. » Institut d'études de sécurité, 2018. <https://issafrica.s3.amazonaws.com/site/uploads/ar-12-v1.pdf>

Ingrid Vik Bakken et Siri Aas Rustad, « Conflict Trends in Africa, 1989-2017 ». PRIO Conflict Trends 06, 2018. <https://www.prio.org/publications/12112>

« Africa and the Rule of Law : Statement of the International Development Legal Organization. » 2016.

<https://www.idlo.int/sites/default/files/pdfs/policies/IDLO%20Statement%20Africa%20Rule%20of%20Law.pdf>

Leif Brottem, « La complexité croissante des conflits entre agriculteurs et éleveurs en Afrique de l'Ouest et centrale. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2021.

- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/07/ASB39EN-The-Growing-Complexity-of-Farmer-Herder-Conflict-in-West-and-Central-Africa-update-7-27-21.pdf>
- FR : <https://africacenter.org/fr/publication/la-complexite-croissante-des-conflits-entre-agriculteurs-et-eleveurs-en-afrique-de-louest-et-centrale/>
- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/11/ASB39PT-A-complexidade-crescente-do-conflito-agricultores-pastores-na-Africa-central-e-ocid.pdf>

²¹ Nations unies ; Banque mondiale. 2018. Pathways for Peace : Inclusive Approaches to Preventing Violent Conflict. Washington, DC : Banque mondiale, <https://openknowledge.worldbank.org/handle/10986/28337>

²² Voir Moletsane Molake et Dan Hough, « What's Behind the Wave of Protests in Africa » Washington Post Monkey Cage Blog, 31 janvier 2019, <https://www.washingtonpost.com/news/monkey-cage/wp/2019/01/31/do-bribery-experiences-drive-people-to-protest-yes-mostly/>.

²³ Julia Bello-Schünemann et al. 2017. « African Futures: Key Trends to 2035 ». Institut d'études de sécurité Policy Brief 105

Séance plénière 3 : Dynamique de l'extrémisme violent

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner la nature et la portée du terrorisme et de l'extrémisme violent en Afrique.
- Décortiquer les facteurs les plus déterminants qui expliquent l'endurance et la prolifération des organisations extrémistes violentes (OEV).
- Évaluer les approches nationales et régionales de la lutte contre l'extrémisme violent.
- Examiner le rôle de la direction stratégique et des autres responsables du secteur de la sécurité dans la lutte contre l'extrémisme violent.

Contexte :

L'extrémisme violent reste l'un des défis les plus importants pour la paix et la sécurité en Afrique. Ce qui rend cet état de fait particulièrement frustrant, c'est que malgré les sacrifices extraordinaires et le nombre énorme de vies et de ressources que les Africains et leurs partenaires internationaux ont consacrés à la lutte et à la prévention, de nombreux groupes extrémistes violents (VEO) ont quand même pu prospérer et étendre leur portée. Même dans les théâtres où ils ont été décrits comme vaincus ou dans leurs derniers retranchements, les VEO restent une menace.

La résilience et la prolifération de ces organisations laissent perplexe car leurs objectifs et leurs méthodes sont bien plus radicaux que les personnes qu'elles prétendent représenter. Les enquêtes et les données disponibles montrent que la grande majorité des Africains sont opposés à l'extrémisme violent et au terrorisme. Pourtant, les groupes liés à Al-Qaïda, les affiliés de l'État islamique et d'autres groupes extrémistes violents continuent d'attirer des recrues et des financements, en exploitant astucieusement les opportunités créées par la fragilité des États, la gouvernance excluante et les conflits locaux. Dans les zones où ils ont réussi à contrôler un territoire, des groupes tels que la province de l'État islamique en Afrique de l'Ouest se sont attachés à fournir des formes de gouvernance et des services sociaux de base à la population rurale de la région du lac Tchad. Dans d'autres théâtres où elles n'ont pas réussi à supplanter l'État, les VEO exploitent et alimentent l'instabilité politique, les tensions intercommunautaires et les griefs socio-économiques. La croissance et l'expansion des organisations extrémistes violentes au Sahel, dans le bassin du lac Tchad et en Afrique de l'Est illustrent le fait que leur résilience et leur pouvoir ne découlent pas seulement de leur activité violente, mais aussi de leur capacité à supplanter les gouvernements locaux en tant que prestataires de services et arbitres de l'ordre social.

Pour obtenir de nouveaux résultats dans la lutte contre l'extrémisme violent, les décideurs politiques, les responsables de la sécurité et les praticiens doivent repenser les hypothèses et les méthodes existantes. Cette nécessité de réexaminer et de remplacer les méthodes et les paradigmes qui ont échoué est immédiatement évidente dans le consensus émergent parmi les multiples parties prenantes africaines selon lequel la prévention et la lutte contre l'extrémisme violent nécessitent des stratégies centrées sur la population qui incluent les communautés et établissent des partenariats entre un large éventail d'acteurs. Pour vaincre les extrémistes, les forces de sécurité doivent donc adapter leurs méthodes pour coopérer soigneusement avec les autorités locales, notamment les prestataires de services, les chefs traditionnels, les groupes de

défense communautaires et les organisations de la société civile. Cela témoigne de la reconnaissance croissante du danger qu'il y a à traiter les approches communautaires de la prévention, de l'atténuation et de la lutte contre l'extrémisme violent comme une distraction – et non comme un complément stratégique nécessaire – aux approches sécuritaires traditionnelles.

Questions de discussion :

- Quels sont les VEO qui opèrent dans votre pays et votre région ? Comment ces organisations ont-elles affecté l'environnement de sécurité dans lequel vous travaillez ?
- Comment les efforts de CVE doivent-ils être combinés aux efforts traditionnels de lutte contre le terrorisme pour avoir le plus grand effet dans votre pays ou votre région ?
- Quelles mesures concrètes et pratiques les nations africaines peuvent-elles prendre, en travaillant aux niveaux national, régional et international, pour mieux contrer les VEO sur le continent ?
- Quel devrait être le rôle des dirigeants stratégiques et des responsables du secteur de la sécurité dans la lutte contre l'extrémisme violent ?

Lectures obligatoires :

Anouar Boukhars, « Trajectoires de la violence contre les civils par les groupes islamistes militants d'Afrique. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2022.

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/trajectories-of-violence-against-civilians-by-africas-militant-islamist-groups/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/trajectoires-de-la-violence-contre-les-civils-par-les-groupes-islamistes-militants-dafrique/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/spotlight/trajetorias-de-violencia-contra-civis-pelos-grupos-militantes-islamicos-de-africa/>

Gregory Pirio, Robert Pittelli, et Yussuf Adam, « Les nombreux facteurs qui favorisent l'extrémisme violent dans le nord du Mozambique. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Eclairage*, 2019

- EN: <https://africacenter.org/spotlight/the-many-drivers-enabling-violent-extremism-in-northern-mozambique/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/nombreux-facteurs-qui-favorisent-extremisme-violent-nord-mozambique/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/spotlight/os-diversos-fatores-que-desencadearam-a-violencia-extremista-na-regiao-norte-de-mocambique/>

« Burkina Faso: sortir de la spirale des violences. » International Crisis Group, 2020 :

- FR: <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/287-burkina-faso-sortir-de-la-spirale-des-violences.pdf>
- EN : <https://d2071andvip0wj.cloudfront.net/287-burkina-faso-spiral-of-violence.pdf>

Ressources complémentaires du CESA :

Programme « Développer des stratégies locales pour contrecarrer l'extrémisme violent (CVE) en Afrique », du 25 janvier au 16 février 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/2022-01-cvelocal-developing-local-strategies-counter-violent-extremism-africa/>

- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/2022-01-cvelocal-fr/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/2022-01-cvelocal-pt/>

« Pourquoi Al-Shabaab Persiste en Somalie » webinaire, 9 décembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/202112cve-why-al-shabaab-persists-somalia-webinar/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/202112cve-pourquoi-al-shabaab-persiste-somalie/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/202112cve-por-que-al-shabaab-ersiste-somalia/>

Pauline Le Roux, « Répondre à l'essor de l'extrémisme violent au Sahel », Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2019.

- FR : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2020/01/ASB36FR-Repondre-a-l%E2%80%99essor-de-l%E2%80%99extremisme-violent.pdf>
- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2019/12/ASB36EN-Responding-to-the-Rise-in-Violent-Extremism-in-the-Sahel-Africa-Center-for-Strategic-Studies.pdf>

Séance plénière 4 : Dynamique de la criminalité transnationale organisée

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Décrire les tendances et les niveaux des diverses formes de criminalité transnationale organisée et des réseaux criminels pertinents opérant en Afrique.
- Comprendre les moteurs de la criminalité transnationale organisée en Afrique, ainsi que ses conséquences sur la gouvernance, la stabilité et le développement économique.
- Évaluer les mérites des éléments potentiels de la réponse de l'État à la criminalité transnationale organisée, en particulier le rôle des dirigeants du secteur de la sécurité dans la promotion d'approches centrées sur les citoyens/communautés, la coopération inter-agences et la collaboration régionale.

Contexte :

La criminalité transnationale organisée (CTO) est un problème de sécurité croissant en Afrique. Il existe de nombreuses formes de CTO en Afrique, perpétrées par des acteurs étatiques et non étatiques ayant des liens plus ou moins étroits. La traite des êtres humains, le trafic d'armes et la criminalité liée aux ressources non renouvelables sont les trois marchés criminels les plus répandus. Dans l'ensemble, la pandémie de COVID-19 a renforcé la capacité des acteurs étatiques qui facilitent la criminalité transnationale organisée à le faire avec des mesures moins restrictives en matière de gouvernance responsable.²⁴ En outre, la CTO et l'instabilité politique continuent de se renforcer mutuellement, et les éléments commerciaux, criminels et corrompus de la CTO favorisent une économie politique parallèle qui sape le développement économique et la légitimité de l'État.²⁵

Il n'existe pas de définition unique de la criminalité organisée, mais la Convention de Palerme des Nations unies – que la plupart des pays africains ont ratifiée – définit les « **groupes criminels organisés** » comme étant trois personnes ou plus, existant depuis un certain temps, qui agissent ensemble dans le but de commettre au moins un crime passible de quatre ans d'emprisonnement. La CTO est engagée afin d'obtenir un avantage financier/matériel direct ou indirect.²⁶ La criminalité organisée est transnationale lorsque les activités et leurs effets dépassent les frontières nationales. L'élaboration de réponses peut s'avérer difficile, car certains États sont mal équipés pour contrer et prévenir les activités des réseaux criminels ou ont certains responsables de haut niveau qui ne sont pas politiquement disposés à combattre les crimes dont ils bénéficient. La coordination des institutions de sécurité, de justice et autres aux niveaux inter-agences, transfrontalier et infranational est justifiée, mais intrinsèquement complexe.

Les acteurs du secteur de la sécurité dans les États africains sont bien conscients des défis que représente la lutte contre les CTO, mais ils sont également confrontés à la tâche difficile de concevoir des réponses adaptées aux contextes locaux. Les cadres d'économie politique peuvent aider les dirigeants émergents à comprendre par où commencer. L'économie politique est «

²⁴ Initiative mondiale contre la criminalité transnationale organisée, « Africa Organized Crime Index 2021 : Evolution of Crime in a Covid World », <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/11/ENACT-Organised-Crime-Index-2021.pdf>

²⁵ Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. 2015. *Illicit Financial Flows: Report of the High-Level Panel on Illicit Financial Flows from Africa*. Addis Abeba, Commission économique des Nations unies pour l'Afrique. <http://hdl.handle.net/10855/22695>

²⁶ Convention des Nations unies contre la criminalité transnationale organisée et protocoles s'y rapportant, <https://www.unodc.org/documents/treaties/UNTOC/Publications/TOC%20Convention/TOCbook-e.pdf>.

l'étude des décisions rationnelles dans le contexte des institutions politiques et économiques », qui incitent les différents acteurs à se comporter d'une certaine manière.²⁷ Adopter une approche d'économie politique implique de comprendre qui sont les différents acteurs, d'identifier les stratégies qu'ils peuvent adopter en fonction des marchés criminels et des vulnérabilités des États africains, et d'évaluer comment les facteurs de résilience peuvent modifier les incitations des acteurs de la criminalité organisée à poursuivre la CTO dans des endroits particuliers. De nombreux facteurs incitent les gens à participer à des économies illicites. Parmi les plus importantes, citons la disponibilité de moyens de subsistance alternatifs, la légitimité de l'État et de ses lois, ainsi que l'influence de la transparence et de la responsabilité des secteurs de la sécurité et de la justice sur cette légitimité.

Un exemple de cadre d'économie politique est l'indice de criminalité organisée du consortium ENACT (publié en 2019 et mis à jour pour 2021).²⁸ L'indice montre une augmentation considérable de la CTO, l'Afrique présentant les deuxièmes niveaux de criminalité les plus élevés au monde. Il examine **quatre acteurs criminels principaux**: les acteurs intégrés à l'État, les réseaux criminels, les acteurs étrangers et les acteurs de type mafieux. Outre le suivi de la présence et de l'intensité de dix **marchés criminels** différents dans tous les pays africains, l'indice analyse douze facteurs influençant la **résilience** face aux CTO : leadership politique et gouvernance, transparence et responsabilité des gouvernements, coopération internationale, politiques et lois nationales, capacité judiciaire, capacité d'application de la loi, lutte contre le blanchiment d'argent, capacité de régulation économique, soutien aux victimes et aux témoins, prévention, implication des acteurs non étatiques dans la réponse, et intégrité territoriale.²⁹ En fin de compte, les efforts les plus fructueux pour contrecarrer la CTO sont susceptibles d'impliquer des réponses de sécurité qui alimentent des efforts plus larges pour s'attaquer aux moteurs du crime organisé liés au développement et à la gouvernance.

Questions de discussion :

- Dans quelle mesure la criminalité transnationale organisée est-elle un problème de sécurité dans votre pays/région, et quels types d'acteurs criminels et de marchés criminels sont impliqués ?
- Quels sont les facteurs qui permettent à la criminalité transnationale organisée de prospérer dans votre pays/région ? Dans quelle mesure les questions de développement, de gouvernance et d'État de droit sont-elles liées à la criminalité transnationale organisée ?
- Quels types d'efforts pour contrecarrer et prévenir la criminalité transnationale organisée sont en cours dans votre pays/région ? Dans quelle mesure abordent-ils l'un des douze facteurs de résilience mentionnés dans l'indice ENACT de criminalité organisée ?
- Quels rôles les acteurs du secteur de la sécurité peuvent-ils jouer dans la réponse à la criminalité transnationale organisée aux niveaux transfrontalier, national inter-agences et infranational ? Quelle est l'importance de l'UA, des CER, des institutions internationales et de la société civile locale et pourquoi ?

²⁷ Allan Drazen, *Political Economy in Macroeconomics* (Princeton University Press, 2000), p. 4, citant James Alt & Kenneth Shepsle, eds. *Perspectives on Political Economy* (Cambridge University Press, 1990).

²⁸ Global Initiative Against Transnational Organized Crime, *Indice mondial de la criminalité organisée ENACT 2021*, <https://globalinitiative.net/wp-content/uploads/2021/09/GITOC-Global-Organized-Crime-Index-2021.pdf>; *Indice de la criminalité organisée ENACT Afrique 2019*, <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2019-09-24-oc-index-2019.pdf>.

²⁹ *Organised Crime Index Africa 2019*, op.cit.

Lectures obligatoires :

Mark Shaw, « L'évolution de la place de l'Afrique dans l'économie criminelle mondiale. » Rapport continental ENACT 1, 2017 :

- EN : <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2017-09-26-enact-continental-report1.pdf>
- FR : <https://enactafrica.org/research/continental-reports/levolution-de-la-place-de-lafrique-dans-leconomie-criminelle-mondiale>

Union africaine, « Communiqué de la 845ème réunion du Conseil de paix et de sécurité sur la criminalité transnationale organisée, la paix et la sécurité en Afrique. » 2019:

- EN : <http://www.peaceau.org/en/article/communiqué-of-the-845th-psc-meeting-on-organized-transnational-crime-peace-and-security-in-africa>
- FR : <http://www.peaceau.org/uploads/cps-.com.criminality-.trans.org.ps.-afrique.25-4-2019.pdf>

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « Résumé exécutif : Renforcer la coordination sécurité-justice pour lutter contre la criminalité transnationale organisée. » 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/06/CTOC-SJ-Executive-Summary-EN.pdf>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programmes/renforcer-coordination-securite-justice-criminalite-transnationale-organisee/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/reforco-coordenacao-seguranca-justica-criminalidade-organizada-transnacional/>

Ressources complémentaires du CESA :

Renforcer la coordination sécurité-justice pour contrecarrer la CTO, programme d'Afrique occidentale et australe, 9 février – 3 mars 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programmes/security-justice-transnational-organized-crime/>
- FR: <https://africacenter.org/fr/programmes/renforcer-coordination-securite-justice-criminalite-transnationale-organisee/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/reforco-coordenacao-seguranca-justica-criminalidade-organizada-transnacional/>

Renforcer la coordination entre la sécurité et la justice pour contrecarrer la CTO, programme d'Afrique centrale, de l'Est et du Nord, 19 octobre – 10 novembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programmes/2021-ctoc-sj-2/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programmes/2021-ctoc-sj-2/>

Série de webinaires sur le développement professionnel pour la lutte contre la criminalité transnationale organisée, 2021-2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programmes/2020-ctoc-webinar-series/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programmes/2020-ctoc-webinar-series/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/2020-ctoc-webinar-series/>

Séance plénière 5 : Cybermenaces

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Explorer comment la diffusion des technologies de l'information et des communications en Afrique affecte les menaces d'espionnage, de sabotage des infrastructures critiques, de criminalité organisée et de conflits armés.
- Évaluer les approches nationales, régionales et internationales de la gestion des cybermenaces.
- Discuter des défis auxquels sont confrontés les acteurs africains de la sécurité pour répondre aux cybermenaces et aux défis.

Contexte :

Avec la propagation rapide de la technologie numérique sur le continent africain, le cyberspace devient un domaine de sécurité de plus en plus important. Un nombre croissant de citoyens africains sont victimes de fraudes, de vols et d'extorsions en ligne perpétrés par des réseaux criminels cybernétiques organisés et de plus en plus mondialisés. Les infrastructures critiques de l'Afrique, essentielles à la prospérité future du continent, deviennent vulnérables au cyber-sabotage, comme en témoignent les récentes attaques par ransomware contre Transnet, l'opérateur portuaire sud-africain.³⁰ L'expansion des infrastructures de télécommunications et la prolifération de logiciels malveillants bon marché ont permis aux puissances étrangères et aux États africains de transformer l'industrie du renseignement, exposant les États africains à de nouvelles formes de cyberespionnage. Les médias sociaux, les renseignements de source ouverte et les systèmes sans pilote sont de plus en plus déployés par des acteurs armés étatiques et non étatiques dans les conflits armés en Afrique, ce qui modifie le caractère de la guerre.

La réponse politique de la plupart des pays africains n'a pas suivi le rythme de cette diversification rapide des cybermenaces. En raison du manque de capacités humaines et organisationnelles, la plupart des cyberincidents ne sont pas signalés et ne sont pas traités. Bien que le nombre d'États dotés de politiques et de stratégies en matière de cybersécurité soit en augmentation, même les pays africains les plus matures sur le plan cybernétique ne parviennent souvent pas à mettre en place des mécanismes de coordination interinstitutions essentiels, ni à anticiper les dernières menaces et à y répondre. Selon l'Union internationale des télécommunications, l'engagement des nations africaines en faveur de modèles inclusifs, transparents et multipartites de gouvernance de l'internet et de coopération internationale en matière de cybersécurité est très en retrait par rapport au reste du monde.³¹ Seuls huit pays africains ont ratifié la Convention de l'Union africaine de 2014 sur la cybersécurité et la protection des données personnelles.³² Des questions cruciales telles que la protection des infrastructures critiques ou la réglementation des normes de comportement interétatique dans le cyberspace manquent de cadres politiques cohérents aux niveaux national, régional et international.

Le secteur africain de la sécurité a un rôle crucial à jouer dans le cadre d'une approche multipartite plus large de la sécurité du cyberspace en Afrique, en coordonnant la protection des

³⁰ Reuters, 2021. « South Africa's Transnet Restores Operations at Ports After Cyberattack », <https://www.reuters.com/article/us-transnet-cyber/south-africas-transnet-restores-operations-at-ports-after-cyber-attack-idUSKBN2EZ0RQ>.

³¹ Union internationale des télécommunications. 2019. *Global Cybersecurity Index 2018* (Geneva, International Telecommunications Union). https://www.itu.int/dms_pub/itu-d/opb/str/D-STR-GCI.01-2018-PDF-E.pdf

³² Voir <https://au.int/en/treaties/african-union-convention-cyber-security-and-personal-data-protection>

infrastructures critiques, en répondant aux menaces les plus importantes d'un point de vue stratégique émanant d'acteurs organisés et armés, et en réfléchissant à la meilleure façon d'adapter les avancées technologiques aux stratégies et opérations sécuritaires et militaires. Cependant, comme l'informatique est une technologie habilitante offrant un large éventail d'applications, les principales sources d'expertise se trouvent dans le secteur privé, et la société civile a un rôle essentiel à jouer pour garantir que la technologie numérique est utilisée de manière transparente et responsable. Pour que la révolution numérique réalise son plein potentiel, les gouvernements africains doivent adopter une approche de la cybersécurité centrée sur l'humain.

Questions de discussion :

- Quels sont les défis en matière de cybersécurité dans votre pays ou votre région ? Comment le numérique modifie-t-il le paysage de la sécurité ?
- Quelles mesures pratiques les acteurs du secteur de la sécurité peuvent-ils prendre, en collaboration avec les gouvernements, le secteur privé et la société civile, pour faire face à ces cybermenaces ?
- Comment les pays africains peuvent-ils faire progresser leur coopération entre eux et avec les acteurs extérieurs pour gérer les cybermenaces auxquelles ils sont confrontés ?

Lectures obligatoires :

Nathaniel Allen, « L'Afrique à l'épreuve des nouvelles formes de cybercriminalité. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/africa-evolving-cyber-threats/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/lafrique-a-lepreuve-des-nouvelles-formes-de-cybercriminalite/>

Mourad El Manir, « L'Afrique face aux défis protéiformes du cyberspace ». Policy Center for the New South, 2019. https://www.policycenter.ma/sites/default/files/PP_19-20_Al-Manir.pdf

Abdul-Hakeem Ajijola et Nate D.F. Allen, « Leçons d'Afrique en matière de cyber-stratégie ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2022

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/african-lessons-in-cyber-strategy/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/lecons-dafrique-en-matiere-de-cyber-strategie/>

ENACT et INTERPOL, « Online Organized Crime from the Surface to the Darkweb ». Rapport analytique d'INTERPOL, 2020. <https://enact-africa.s3.amazonaws.com/site/uploads/2020-08-20-interpol-darkweb-report.PDF>

Ressources complémentaires du CESA :

« La réponse du secteur sécuritaire africain à la cybercriminalité organisée » webinaire, 17 février 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/the-african-security-sectors-response-to-cyber-enabled-organized-crime/>

- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/la-reponse-du-secteur-securitaire-africain-a-la-cybercriminalite-organisee/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/a-resposta-do-setor-de-seguranca-africano-ao-cibercrime-organizado/>

« Réponses étatiques à l'utilisation de la technologie émergente par les groupes extrémistes africains. » webinaire, 2 décembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/202111cy-state-responses-information-technology-africa-violent-extremist-groups/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/202111cy-reponses-etatiques-utilisation-technologie-emergente-groupes-extremistes-africains/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/202111cy-respostas-estado-uso-tecnologia-emergente-grupos-extremistas-africanos/>

Programme « Les priorités de la sécurité du cyberspace pour les acteurs de la sécurité nationale en Afrique », du 3 au 25 août 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/cyberspace-priorities-national-security/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/priorites-cyberspace-securite-nationale-afrique/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/prioridades-ciberespaco-seguranca-nacional-africa/>

Séance plénière 6 : Menaces pour la sécurité maritime

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Explorer les tendances en matière de sécurité et de sûreté maritimes en Afrique.
- Évaluer les accords de collaboration existants pour sauvegarder les intérêts maritimes de l'Afrique.
- Examiner le rôle du leadership stratégique et des acteurs du secteur de la sécurité pour soutenir la sécurité et la sûreté maritimes.

Contexte :

L'industrie maritime africaine ou « économie bleue », en termes de pêche, de minéraux, d'hydrocarbures, de tourisme et de commerce de trente-huit pays côtiers et six îles, est estimée à 1 000 milliards de dollars par an.³³ Outre ce potentiel économique, plus de 90 % des exportations et importations africaines sont transportées par l'eau.³⁴ Bien que le potentiel soit important, il existe une tendance à la « cécité maritime » et à l'ignorance du domaine maritime et de sa centralité pour la croissance économique de l'Afrique ainsi que pour sa sécurité et sa défense. L'espace maritime a été le théâtre d'activités criminelles et est l'hôte d'un réseau de menaces à la sécurité interconnectées. Parmi les menaces les plus pressantes figurent la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN) et d'autres vols de ressources naturelles, ainsi que la piraterie et les vols à main armée en mer.³⁵ La pandémie de COVID-19 a également exacerbé les menaces à la sécurité dans le domaine maritime en Afrique, notamment en perturbant les chaînes d'approvisionnement et en augmentant le risque que les ports deviennent la cible d'attaques.

La protection de l'espace maritime africain et de ses ressources est une préoccupation stratégique de sécurité pour les pays côtiers et les pays enclavés et nécessite la mise en place d'une sécurité maritime efficace. Le domaine maritime est devenu l'un des principaux axes de l'Agenda 2063 de l'UA et de la stratégie maritime intégrée de l'Afrique pour 2050 (stratégie AIM 2050).³⁶ Tous deux reconnaissent le rôle central du domaine maritime en tant que catalyseur de la résurgence économique et du changement socio-économique de l'Afrique.³⁷ La Charte de Lomé a été adoptée en 2016 par l'UA en tant que charte contraignante de sécurité et de sûreté maritimes, l'accent étant mis sur les dispositions relatives à la sécurité de la stratégie AIM 2050.³⁸ Ces engagements de l'UA sont alignés et liés à l'objectif de développement durable 14 des Nations unies, qui encourage l'utilisation durable des océans, des mers et des ressources marines, notamment pour le développement.

Cette approche internationale fondée sur la collaboration trouve son expression concrète au niveau régional, où les nations partageant une région maritime ont travaillé les unes avec les

³³ Ifesinachi Okafor-Yarwood. « Review of nine African « blue economy » projects shows what works and what does' not work ». *The Conversation*, 11 août 2020.

³⁴ Henrietta Nagy et Siphesihle Nene, « Blue Gold : Advancing Blue Economy Governance in Africa. » *Durabilité* 13, 7153 : 1-11. 2021. <https://www.mdpi.com/2071-1050/13/13/7153>

³⁵ Ifesinachi Okafor-Yarwood, Timothy Walker, Denys Reva, « Gulf of Guinea Piracy : A Symptom, Not a Cause, of Insecurity », *ISS Afrique*, 10 février 2021, <https://issafrica.org/iss-today/gulf-of-guinea-piracy-a-symptom-not-a-cause-of-insecurity>.

³⁶ Nagy et Nene, *op cit*.

³⁷ Richard Wetaya, « Blue economy seen as a catalyst for Africa's economic resurgence. » *Alliance pour la science*. 2022.

<https://allianceforscience.cornell.edu/blog/2022/02/blue-economy-seen-as-catalyst-for-africas-economic-resurgence/>

³⁸ Pieter Brits et Michelle Nel, « African maritime security and the Lomé Charter: Reality or dream? » *Revue africaine de sécurité* 27 (3-4) : 226 - 244, 2018.

https://www.researchgate.net/publication/329326511_African_maritime_security_and_the_Lome_Charter_Reality_or_dream

autres, souvent par le biais de la structure de la Communauté économique régionale, pour élaborer des accords pratiques et des cadres de coopération au niveau opérationnel. Par exemple, le code de conduite de Yaoundé a établi une coopération entre les États membres de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC) sur diverses questions de sécurité maritime et a créé un centre de coordination interrégional doté d'un personnel commun pour organiser la coopération. Ces cadres ont contribué à faciliter l'harmonisation des lois maritimes sur des questions telles que la poursuite, le partage des preuves et l'extradition, ainsi qu'à permettre le suivi et même la coordination opérationnelle entre les marines. Bien que les capacités conjointes soient encore en développement, plusieurs succès notables ont été enregistrés. L'un d'eux est la reprise du *Hailufeng 11* en mai 2020, après sa capture par des pirates au large des côtes de la Côte d'Ivoire. Grâce au partage d'informations dans toute la région et à la coopération opérationnelle entre le Bénin et le Nigeria, le navire a été repris avec succès et les pirates ont été jugés au Nigeria en vertu d'une nouvelle loi anti-piraterie.³⁹

La capacité des États africains à gouverner collectivement leurs domaines maritimes et à en gérer durablement les ressources détermine leur aptitude à offrir toute une série d'avantages à leurs citoyens et à améliorer leurs prestations en matière de sécurité et de développement. L'amélioration de la gouvernance et de la sécurité dans les communautés littorales les plus touchées par la pêche INN et d'autres formes de vol de ressources naturelles peut également contribuer à diminuer les menaces en renforçant leur intérêt à coopérer avec les forces de l'ordre et en limitant l'engagement de leurs membres dans la criminalité maritime.⁴⁰ Il reste également du travail à faire pour s'assurer que les lois et pratiques nationales sont en place pour faciliter la poursuite des criminels maritimes, en particulier lorsqu'une coopération transfrontalière et régionale est nécessaire. De nombreuses nations africaines littorales sont encore en train d'élaborer des procédures de chaîne de possession pour le traitement des criminels maritimes et des preuves criminelles ; les poursuites peuvent également être difficiles en raison de la complexité du droit de la mer, du faible niveau d'expertise juridique maritime ou des autorités chargées de faire respecter la loi au sein des marines.⁴¹ Il est essentiel de mettre à jour la législation et les procédures nationales et de les harmoniser au niveau régional.

Questions de discussion :

- Quel est le potentiel économique de l'espace maritime de votre pays/région, et pensez-vous que ce potentiel est pleinement exploité ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Pouvez-vous nous faire part de certaines des principales menaces pour la sécurité maritime dans votre pays/région, et nous dire si elles ont été traitées de manière adéquate ?
- Compte tenu de la nature transfrontalière des menaces qui pèsent sur l'espace maritime, quel est le niveau des réponses coopératives, coordonnées et collectives des pays de votre région à l'insécurité maritime ? Pouvez-vous nous donner quelques exemples de ces réponses collectives et nous dire ce qui peut être amélioré ?

³⁹ Ian Ralby, « Nigerian Navy Thwarts Hijacking of Chinese Fishing Vessel », *The Maritime Executive*, 18 mai 2020, <https://www.maritime-executive.com/article/nigerian-navy-successfully-interdicts-maritime-kidnapping-attempt>.

⁴⁰ Ifesenachi Okafor-Yarwood, « The cyclical nature of maritime security threats : illegal, unreported, and unregulated fishing as a threat to human and national security in the Gulf of Guinea ». *Sécurité africaine*; Vol. 13 (2) : 116-146, 2020.

⁴¹ Ian Ralby, « Learning from success : Advancing maritime security cooperation in Atlantic Africa ». CIMSEC, 2019. https://cimsec.org/learning-from-success-advancing-maritime-security-cooperation-in-atlantic-africa/?fbclid=IwAR0qlr2l3Vn_wQhTc_Gu-JsuDjiTrZl8DYr5cQT3fsr4l1DqDa0YQr5Xzg

- Quels rôles les responsables du secteur de la sécurité peuvent-ils jouer pour favoriser la sécurité et la sûreté maritimes ?

Lectures obligatoires :

Ian Ralby, « Tendances en matière de sécurité maritime en Afrique ». Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2019:

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/trends-in-african-maritime-security/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/tendances-en-matiere-de-securite-maritime-en-afrique/>

Nations unies, « L'économie bleue en Afrique: guide pratique. » 2016.

- EN : <https://wedocs.unep.org/bitstream/handle/20.500.11822/30130/AfricasBlueEconomy.pdf?sequence=1&isAllowed=y>
- FR : <https://repository.uneca.org/handle/10855/23073>

Ifesenachi Okafor-Yarwood, « Illegal, unreported and unregulated fishing and the complexities of the Sustainable Development Goals (SDGs) for countries in the Gulf of Guinea. » *Marine Policy*, vol. 99 (janvier), p. 414-422, 2019.

<https://www.sciencedirect.com/science/article/abs/pii/S0308597X17303445>

Pieter Brits et Michelle Nel, « African maritime security and the Lomé Charter: Reality or dream? » *African Security Review* 27 (3-4) : p. 226-244, 2018.

https://www.researchgate.net/publication/329326511_African_maritime_security_and_the_Lome_Charter_Reality_or_dream

Thierry Vircoulon & Violette Tournier, « Sécurité dans le golfe de Guinée : un combat régional, » *Politique Etrangère* 3, 2015. <https://www.cairn.info/revue-politique-etrangere2015-3-page-161.htm>

Ressources complémentaires du CESA :

« Améliorer la sûreté et la sécurité maritime en Afrique:

Dialogue maritime panafricain de 2021, » table ronde, 27-28 juillet, 2021 :

- EN/FR/PO : <https://africacenter.org/programs/mss-dialogue-2021/>

André Standing, « La criminalité dans la pêche commerciale en Afrique : une menace pour la sécurité humaine. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Africa Security Brief* n° 33, 2017 :

- EN : <https://africacenter.org/publication/criminality-africa-fishing-industry-threat-human-security/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/publication/criminalite-peche-commerciale-afrique-menace-securite-humaine/>
- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2017/11/ASB33PT-Criminalidade-na-industria-pesqueira-de-Africa-Uma-ameaca-a-seguranca-humana.pdf>

« La sécurité maritime dans la partie occidentale de l'Océan Indien : une discussion avec Assis Malaquias, » 7 July 2017:

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/maritime-security-western-indian-ocean-a-discussion-with-assis-malaquias/>

- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-securite-maritime-dans-la-partie-occidentale-de-locean-indien-une-discussion-avec-assis-malaquias/>

Séance plénière 7 : Les jeunes, la paix et la sécurité

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Identifier les principaux problèmes liés à la paix et à la sécurité qui ont un impact sur les jeunes en Afrique.
- Discuter des lacunes, des défis et des priorités de l'agenda de la jeunesse dans la paix et la sécurité en Afrique.
- Examiner la composante clé du cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité.
- Examiner le rôle des dirigeants du secteur de la sécurité dans la promotion de l'engagement des jeunes dans ce secteur.

Contexte :

L'Afrique reste le continent le plus jeune du monde, avec un âge médian de 19,7 ans. En 2050, un jeune sur trois vivra en Afrique subsaharienne. Face à un taux de chômage stupéfiant chez les jeunes et à un mécontentement généralisé à l'égard des performances de leurs gouvernements, les jeunes Africains sont de plus en plus inquiets. Cette agitation se manifeste par des tensions croissantes entre une jeunesse soucieuse de réformes et des acteurs politiques qui exercent leur pouvoir par le biais de la politique d'exclusion.⁴² La résolution du Conseil de sécurité des Nations unies (RCSNU 2250) et le cadre continental de l'Union africaine pour la jeunesse, la paix et la sécurité définissent « la jeunesse, la paix et la sécurité » comme « des actions et des processus conscients visant à protéger les jeunes de la participation aux conflits violents et à l'insécurité, ainsi que de leurs effets néfastes, et à promouvoir et soutenir leurs contributions aux efforts de paix dans les situations de conflit et de post-conflit ».

L'Union africaine (UA), les communautés économiques régionales et les États membres ont adopté divers engagements, initiatives et mécanismes liés à la jeunesse, à la paix et à la sécurité, notamment le Cadre continental pour la jeunesse, la paix et la sécurité, la Charte africaine de la jeunesse et la nomination d'un envoyé de l'UA pour la jeunesse et d'un conseil consultatif de la jeunesse⁴³. Malgré ces déclarations politiques et ces instruments normatifs, les progrès en matière d'inclusion significative des jeunes femmes et des jeunes hommes dans l'élaboration de la paix et de la sécurité restent lents en Afrique. Les principaux défis à relever sont les obstacles structurels qui limitent la participation des jeunes et leur capacité à influencer la prise de décision, les violations de leurs droits fondamentaux et l'insuffisance des investissements destinés à faciliter leur inclusion et leur autonomisation.

En l'absence d'une voie de réforme, les jeunes vont désespérer et les conditions vont continuer à se détériorer, ce qui pourrait conduire à davantage d'instabilité et de conflits. Pourtant, la plupart des jeunes Africains n'ont pas choisi la voie de la violence. Nombre d'entre eux ont pris la tête du nombre record de manifestations pacifiques observées en Afrique ces dernières années. Cela soulève la question de savoir comment les jeunes peuvent s'engager de manière significative et constructive dans leur pays, en faisant pression pour des réformes et une meilleure sécurité. Le programme « Jeunesse, paix et sécurité » a pris de l'ampleur ces dernières années et marque un

⁴² Peter Biar Ajak « African Youth Engaging in Peace and Security ». *Éclairages*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2021. <https://africacenter.org/spotlight/african-youth-engaging-in-peace-and-security/>

⁴³ « Continental Framework for Youth, Peace and Security. » Addis Abeba : Union africaine.

https://au.int/sites/default/files/documents/39150-doc-continental_framework_on_youth_peace_and_security_-_english.pdf

changement dans la compréhension de ce que sont les jeunes et de leur rôle dans la paix et la sécurité.

L'autonomisation et la participation des jeunes est un principe clé du programme de développement durable des Nations unies, comme le soulignent l'objectif de développement durable (ODD) 10, qui appelle à la promotion de l'inclusion sociale, économique et politique de la jeune génération, et l'ODD 16, qui vise à assurer une prise de décision réactive, inclusive, participative et représentative à tous les niveaux. Le rôle des jeunes dans le développement et la sécurité est déterminé par la capacité de l'État à exploiter leur potentiel et à répondre à leurs besoins sur toute une série de questions.

L'Agenda 2063 de l'UA, la résolution 2250 du Conseil de sécurité de l'ONU sur les jeunes, la paix et la sécurité, et les recherches émergentes soulignent la nécessité de changer le discours pour reconnaître les jeunes comme des agents positifs de la consolidation de la paix et de la sécurité, plutôt que de les stigmatiser comme des risques. La créativité et la diversité des initiatives prises par les jeunes Africains pour promouvoir la consolidation de la paix et la bonne gouvernance démontrent la capacité des jeunes à innover et à résoudre les problèmes. Par exemple, la résolution 2250 du Conseil de sécurité des Nations unies invite les États membres à inclure les jeunes dans leurs institutions et mécanismes de prévention des conflits violents et à soutenir le travail déjà accompli par les jeunes en matière de paix et de sécurité. Si de nombreux gouvernements africains reconnaissent le rôle essentiel des jeunes en matière de paix et de sécurité et en tant que moteurs positifs du changement, il reste encore beaucoup à faire. Il s'agit notamment de permettre aux jeunes d'accéder à une éducation de qualité et de développer leurs compétences pour trouver un emploi rémunéré, afin de renforcer leur rôle économique dans la société et, partant, leur contribution à la paix et à la sécurité.

Questions de discussion :

- Pourquoi le programme sur les jeunes, la paix et la sécurité est-il important dans votre pays/région ?
- Comment les jeunes femmes et les jeunes hommes sont-ils engagés politiquement et socialement et contribuent-ils déjà à la paix et à la sécurité dans votre pays/région ?
- Quelles sont les opportunités et les défis de l'agenda « jeunesse, paix et sécurité » dans votre pays/région ? Comment les jeunes peuvent-ils codiriger le programme de l'UA visant à faire taire les armes à feu ?
- Comment l'implication des jeunes dans la formulation des politiques et des stratégies liées à la sécurité, à la paix et au développement peut-elle améliorer la sécurité des citoyens dans votre pays ?

Lectures obligatoires :

Union africaine, « Cadre Continental pour les Jeunes, la Paix et la Sécurité. » 2020:

- EN : https://au.int/sites/default/files/documents/39150-doc-continental_framework_on_youth_peace_and_security_-_english.pdf
- FR : https://au.int/sites/default/files/documents/39150-doc-cadre_continental_pour_les_jeunes_la_paix_et_la_securite_docx.pdf

Peter Biar Ajak, « La jeunesse africaine engagée pour la paix et la sécurité. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Éclairages*, 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/african-youth-engaging-in-peace-and-security/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-jeunesse-africaine-engagee-pour-la-paix-et-la-securite/>

Daniel Agbibo, « Youth as Tactical Agents of Peacebuilding and Development in the Sahel ». *Journal of Peacebuilding & Development*, Vol. 10 (3), 2015.

https://www.researchgate.net/publication/288021839_Youth_As_Tactical_Agents_Of_Peacebuilding_And_Development_In_The_Sahel

Ressources complémentaires du CESA :

« Ouganda : bataille avec pour enjeu l'âme de la nation. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Éclairages*, 2020 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/battle-soul-uganda/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/ouganda-bataille-avec-pour-enjeu-lame-de-la-nation/>

« #EndSARS demande une réforme de la police nigériane. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, *Éclairages*, 2020 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/endsars-demands-nigerian-police-reform/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/endsars-demande-une-reforme-de-la-police-nigeriane/>

Séance plénière 8 : Les femmes, la paix et la sécurité

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner l'impact du genre sur la sécurité en Afrique, tant pour les hommes que pour les femmes.
- Analyser le rôle du genre dans les groupes armés non étatiques en Afrique.
- Évaluer de manière critique les efforts récents visant à améliorer l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité en Afrique.
- Examiner le rôle des dirigeants du secteur de la sécurité dans l'amélioration de l'intégration de la dimension de genre dans le secteur de la sécurité.

Contexte :

Le travail de plusieurs Africains qui ont reçu le prix Nobel de la paix illustre la manière dont les perspectives de genre façonnent la sécurité. En 2011, l'ancienne présidente du Liberia, Ellen Johnson-Sirleaf, et la militante de la société civile, Leymah Gbowee, ont remporté le prix pour leurs efforts en faveur de la paix après des années de guerre civile. En 2018, Denis Mukwege, de la République démocratique du Congo (RDC), a remporté le prix pour son travail médical et de plaidoyer visant à « mettre fin à l'utilisation de la violence sexuelle comme arme de guerre et de conflit armé. »⁴⁴ Comme le montrent ces exemples, les hommes et les femmes ont tout intérêt à aborder les problèmes de sécurité dans une perspective de genre. Le genre est souvent assimilé aux femmes, mais la sensibilité au genre signifie en fait qu'il faut tenir compte des besoins, des contributions et des perspectives des hommes et des garçons, ainsi que des femmes et des filles. Voici quelques exemples notables de l'influence du genre sur le secteur de la sécurité :

Dynamique de la violence et de la paix. Les femmes et les filles, ainsi que les hommes et les garçons, jouent un rôle clé dans la perpétration et la résolution des conflits violents. Dans les groupes armés non étatiques, on demande parfois aux femmes de travailler derrière les lignes de front ou de jouer un rôle familial et domestique ; dans d'autres cas, elles sont recrutées pour le combat et déployées. Les femmes sont tout aussi sujettes à la violence et animées par les mêmes griefs que les hommes, mais elles vivent souvent les conflits et la violence différemment et ont une position sociale et des ressources différentes pour faire face aux problèmes de sécurité. En raison de leurs nombreux rôles sociaux, politiques et économiques, les femmes apportent également des perspectives essentielles à la consolidation de la paix et à la lutte contre l'extrémisme violent (CVE).

Réalisation de la sécurité citoyenne et humaine. La notion de sécurité s'est éloignée de la sécurité du régime pour s'intéresser davantage au bien-être des citoyens et des communautés. Répondre aux différences d'expériences entre les sexes dans le contexte de la sécurité des citoyens reste essentiel pour atteindre la paix, la stabilité, le développement et la bonne gouvernance. Par exemple, la violence sexuelle et sexiste (qu'elle se produise en temps de paix ou à la suite d'un conflit) doit être abordée dans le cadre du programme de sécurité nationale si l'on veut que ce programme garantisse effectivement la sécurité des citoyens et des personnes.

Sécurité nationale, gouvernance de la sécurité et réforme du secteur de la sécurité. Les femmes restent sous-représentées dans les institutions du secteur de la sécurité et dans les processus de stratégie

⁴⁴ <https://www.nobelprize.org/prizes/peace/2018/mukwege/facts/>

de sécurité nationale en Afrique, bien que certains parlements africains soient parmi les meilleurs au monde en matière de représentation des femmes. C'est le cas malgré l'attention accrue portée au genre et à la sécurité en Afrique depuis la résolution 1325 du Conseil de sécurité des Nations unies adoptée en 2000, notamment par le biais du programme 2015-2020 de l'UA sur le genre, la paix et la sécurité. L'Agenda 2063 de l'UA vise à accroître l'inclusion des femmes dans les postes de direction liés à toute une série de questions, et l'UA a également fait de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes des principes fondamentaux de la réforme du secteur de la sécurité. L'inclusion peut se faire de différentes manières. Grâce à l'intégration de la dimension de genre, les acteurs de la sécurité peuvent s'assurer que leurs institutions et leur personnel évaluent systématiquement la manière dont les politiques et les plans qu'ils proposent pourraient affecter différemment les hommes et les femmes, ainsi que les garçons et les filles, et s'efforcer de minimiser les conséquences négatives pour tous. Une autre approche importante consiste à promouvoir non seulement une représentation plus équilibrée des sexes, mais aussi une participation égale des hommes et des femmes aux institutions, aux séances de développement de la stratégie, aux processus de contrôle et aux consultations publiques qui concernent le secteur de la sécurité et de la défense.

Questions de discussion :

- Comment les problèmes de sécurité affectent-ils différemment les femmes et les hommes dans votre pays/région ?
- Quels sont les défis à relever pour inclure les perspectives de genre dans la stratégie et l'élaboration des politiques de sécurité ?
- Comment le leadership stratégique et les dirigeants du secteur de la sécurité peuvent-ils améliorer la sensibilité au genre et l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité ?
- Comment les États-Unis et d'autres partenaires peuvent-ils aider votre pays/région à améliorer l'intégration du genre dans le secteur de la sécurité ?

Lectures obligatoires :

Bineta Diop et Phumzile Mlambo-Ngcuka, « Réseau des femmes africaines dirigeantes; un mouvement pour la transformation de l'Afrique. » *Africa Renewal*, 2020 :

- EN : <https://www.un.org/africarenewal/web-features/african-women-leaders-network>
- FR : <https://www.un.org/africarenewal/fr/a-la-une/reseau-des-femmes-africaines-dirigeantes-un-mouvement-pour-la-transformation-de-lafrique>

Union africaine, « Stratégie de l'Union Africaine pour l'Égalité entre les Hommes et les Femmes et l'Autonomisation des Femmes 2018-2028. » :

- EN : https://au.int/sites/default/files/documents/36195-doc-au_strategy_for_gender_equality_womens_empowerment_2018-2028_report.pdf
- FR : https://au.int/sites/default/files/documents/36897-doc-52569-au-fr-final_web.pdf
- PO : https://au.int/sites/default/files/documents/36897-doc-52569-au-por_web.pdf

Commission de l'Union africaine, « Cadre Continental de Résultats : Suivi et compte rendu de la mise en œuvre de l'Agenda Femmes, Paix et Sécurité en Afrique (2018-2028) » :

- EN : https://au.int/sites/default/files/documents/35958-doc-continental_results_framework_wps_.pdf

- FR : <https://issat.dcaf.ch/fre/download/145747/2997043/Cadre%20Continental%20de%20R%C3%A9sultats.pdf>

Aisha Fofana Ibrahim, Alex Sivalie Mbayo et Rosaline McCarthy, « Understanding the Links Between Gender and Security », dans *Outil 8 : Intégrer le genre dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité*. Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève, pp. 3-15, 2015 :

- EN : <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSRG-West-Africa-Toolkit-Tool-8-EN.pdf>
- PO : <https://issat.dcaf.ch/download/112398/2038498/SSRG-West-Africa-Toolkit-Tool-8-PO.pdf>

Ressources complémentaires du CESA :

« Les femmes dans la paix et la sécurité en Afrique : Où en sont les politiques et les pratiques ? » Webinaire, 19 novembre 2020 :

- EN: <https://africacenter.org/programs/women-african-peace-security-where-policy-practice-stand/>
- FR: <https://africacenter.org/fr/programs/femmes-paix-securite-afrique-politiques-pratiques/>
- PO: <https://africacenter.org/pt-pt/mulheres-paz-seguranca-africana-situacao-politica-pratica/>

« Les dimensions de genre de la lutte contre l'extrémisme violent en Afrique ». Webinaire, 22 septembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/gender-countering-violent-extremism-africa-2021/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/dimensions-genre-lutte-contre-extremisme-violent-afrique-2021/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/dimensoes-genero-combate-extremismo-violento-africa-2021/>

« Les dimensions de genre des opérations de paix africaines ». Webinaire, 19 janvier 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/2022-01-wps-pso-gender-dimensions-african-peace-operations/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/2022-01-wps-pso-dimensions-genre-operations-paix-afrique/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/2022-01-wps-pso-dimensoes-genero-operacoes-paz-africa/>

Séance plénière 9 : Tendances en matière de démocratisation

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner les progrès, les défis et les opportunités auxquels les pays africains sont confrontés pour parvenir à une gouvernance représentative et démocratique, ainsi que leurs implications en matière de sécurité.
- Discuter des principaux défis de la succession politique constitutionnelle et des coups d'État militaires en ce qui concerne la performance de la gouvernance et les perceptions publiques des dividendes démocratiques.
- Explorer la relation entre la politique de démocratisation et la sécurité en Afrique.

Contexte :

L'état de la démocratie en Afrique est sans doute l'une des questions les plus controversées et les plus difficiles auxquelles le continent est confronté aujourd'hui. Les enquêtes d'opinion d'Afrobaromètre réalisées dans 34 pays du continent montrent que, dans l'ensemble, la démocratie est réclamée par la plupart des citoyens africains, même si elle est également sous-alimentée par les dirigeants et les élites politiques du continent. La démocratie est importante pour assurer la sécurité et la sûreté des citoyens. L'une des principales raisons est que les systèmes démocratiques reposent sur un équilibre des pouvoirs entre les différentes branches du gouvernement, de sorte qu'une concurrence politique ouverte et l'exercice des libertés civiles sont possibles. Des législatures fortes et des systèmes judiciaires indépendants peuvent rendre les actions de l'exécutif plus légitimes, plus transparentes et plus responsables devant les citoyens, y compris dans les domaines de la défense et de la sécurité. Les citoyens sont également les principaux détenteurs de droits dans l'exercice d'une gouvernance représentative et démocratique, et sont autorisés à utiliser ces droits de diverses manières pacifiques et légales pour résoudre les différends et exprimer leurs préférences.

Si de nombreux pays font des progrès évidents pour améliorer la gouvernance représentative et renforcer les relations entre l'État et la société, d'autres semblent régresser. La montée mondiale du nationalisme et de l'autoritarisme renforce certaines tendances négatives. La question de savoir si la démocratie peut être conçue pour mieux s'adapter aux réalités africaines est une question clé à laquelle les universitaires et les praticiens continuent de s'attaquer.⁴⁵ Si des progrès significatifs ont été accomplis en matière de démocratisation, il y a également eu des « retours en arrière démocratiques » et un renforcement de l'autocratie, bien que sous le couvert de l'électoratisme dans des contextes multipartites. S'il est important de reconnaître les réussites du continent, qui ont été nombreuses au cours des dernières décennies, il est également crucial de reconnaître les reculs qui se produisent actuellement, notamment à travers la récente série de coups d'État militaires au Mali, au Burkina Faso, en Guinée, au Tchad et au Soudan.

D'une part, les pays africains ont fait de grands progrès en matière de qualité des élections, de transferts pacifiques du pouvoir et de respect des libertés fondamentales et des libertés civiles depuis que la plupart d'entre eux sont passés, au début des années 1990, de régimes militaires, monopartistes ou personnalistes à des systèmes compétitifs multipartites. Aujourd'hui, les enquêtes d'opinion d'Afrobaromètre montrent que sept Africains sur dix affirment que « la

⁴⁵ Nic Cheeseman, « How to Design More Stable Democracies that Better Fit African Realities », *The Conversation*, 24 juillet 2015, <https://theconversation.com/how-to-design-more-stable-democracies-that-better-fit-african-realities-45057>.

démocratie est préférable à tout autre type de gouvernement », que trois quarts d'entre eux rejettent le régime militaire et que deux tiers sont favorables au contrôle parlementaire du président, pilier essentiel d'une bonne gouvernance démocratique, ainsi qu'au contrôle civil du secteur de la sécurité.⁴⁶ Les organisations de base – y compris celles qui mobilisent les jeunes pour défendre la transparence et la responsabilité en politique – ont été à l'avant-garde de l'engagement civique pour combattre la corruption, renforcer la gouvernance locale et contester les tentatives d'étendre le pouvoir présidentiel.⁴⁷

D'autre part, les indicateurs clés des droits politiques et des libertés civiles en Afrique sont en déclin depuis 2006.⁴⁸ Toutes les transitions au pouvoir ne sont pas libres et équitables, et certaines élections exacerbent la corruption et les tensions ethniques.⁴⁹ L'indépendance judiciaire et les contrôles et équilibres affectent également cette dynamique, avec des risques plus élevés de violence électorale dans les pays dotés de systèmes judiciaires quasi-indépendants, où les citoyens ne savent pas toujours si les tribunaux résoudront équitablement les litiges électoraux.⁵⁰ Bien que le changement de dirigeants ne soit pas nécessairement un signe de la qualité de la démocratie d'un pays, l'abolition de la limitation des mandats présidentiels dans certains pays a suscité des inquiétudes. Ces mesures font partie de celles qui entravent souvent le type de gouvernance responsable et réactive nécessaire à la réalisation des « dividendes » politiques et économiques que les citoyens attendent de la démocratie. Dans l'ensemble, une image de complexité et de tendances contradictoires se dégage.

Questions de discussion :

- Quels ont été les succès et les défis de l'établissement et du maintien de la démocratie dans votre pays/région ? Quels sont les facteurs qui expliquent les succès et les défis dans votre pays ou votre région ?
- Comment les dirigeants de votre pays/région ont-ils renforcé ou inhibé la gouvernance démocratique en général et dans le secteur de la sécurité ?
- Quelles mesures pratiques votre pays/région peut-il prendre pour ancrer la gouvernance démocratique en général et dans le secteur de la sécurité en particulier ?
- Quel rôle le secteur de la sécurité peut-il et doit-il jouer pour façonner les cultures et les pratiques de la démocratie dans leur pays ? Les jeunes leaders émergents ont-ils des idées, des perspectives, des compétences ou des expériences particulières qu'ils peuvent apporter à la table ?

Lectures obligatoires :

Emmanuel Gyimah-Boadi, « Aspirations and Realities in Africa: Democratic Delivery Falls Short. » *Journal of Democracy* 30:3, 2019. <https://muse.jhu.edu/article/729171>

⁴⁶ Joseph Asunka et E. Gyimah-Boadi, « Do Africans want democracy – and do they think they're getting it ? » *Washington Post*, 22 octobre 2021, <https://www.washingtonpost.com/politics/2021/10/22/do-africans-want-democracy-do-they-think-theyre-getting-it/>.

⁴⁷ Catherine Lena Kelly, « The Many Faces of Rule of Law and Security in Africa », *South Central Review* 37:2-3, 96-118, https://www.researchgate.net/publication/346574876_The_Many_Faces_of_Rule_of_Law_and_Security_in_Africa_South_Central_Review_372-3_96-118. **Error! Hyperlink reference not valid.**

⁴⁸ Robert Mattes & Michael Bratton, « Do Africans still want democracy? » Document de politique générale Afrobaromètre n° 36, 2016, <http://www.afrobarometer.org/press/do-africans-still-want-democracy> ; voir également Robert Mattes, « La démocratie en Afrique : La demande, l'offre, et le 'démocrate insatisfait' », Synthèse de Politique n°. 54 d'Afrobaromètre, février 2019, <https://afrobarometer.org/fr/publications/pp54-la-democratie-en-afrique-la-demande-loffre-et-le-democrate-insatisfait>.

⁴⁹ Landry Signé, « Accountability and Demand for Democracy Drive Leadership Changes in Africa », Brookings Institution, 14 juin 2018, <https://www.brookings.edu/opinions/accountability-and-demand-for-democracy-drive-leadership-changes-in-africa/>.

⁵⁰ Meshack Simati, « Why do some elections in Africa turn violent? » *The Washington Post* Monkey Cage blog, 22 novembre 2017.

Emmanuel Gyimah-Boadi, « Le recul démocratique en Afrique de l'Ouest : Caractéristiques, causes, et solutions ». Fondation Kofi Annan, 2021.

https://www.kofiannanfoundation.org/app/uploads/2022/02/Le-recul-democratique-en-afrique-de-louest_caracteristiques-causes-et-solutions_Boadi_Decembre2021.pdf

Joseph Siegle et Candace Cook, « Infographique : En Afrique, le contournement des limites de mandats fragilise la gouvernance. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2020 (mis à jour le 17 mai 2021) :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/circumvention-of-term-limits-weakens-governance-in-africa/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/en-afrique-contournement-limites-mandats-fragilise-gouvernance/>

Peter Fabricius, « Les coups d'État sont de retour en Afrique. » Institut d'études de sécurité-Afrique, 2021 :

- EN : <https://issafrica.org/iss-today/african-coups-are-making-a-comeback>
- FR : <https://issafrica.org/fr/iss-today/les-coups-detat-sont-de-retour-en-afrique>

Séance plénière 10 : État de droit et gouvernance du secteur de la sécurité

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Discuter de ce qu'est l'État de droit en tant que principe et processus et de sa place dans la gouvernance démocratique et civile du secteur de la sécurité.
- Examiner les différentes façons dont l'État de droit façonne les moteurs des défis en matière de sécurité et les mégatendances qui affectent l'avenir de la sécurité en Afrique.
- Examiner les avantages stratégiques et les défis pratiques auxquels les dirigeants du secteur de la sécurité sont confrontés lorsqu'ils cherchent à établir et à renforcer l'état de droit dans le secteur de la sécurité et à établir des relations de confiance avec les citoyens que le secteur de la sécurité est censé servir.
- Analyser le rôle des dirigeants du secteur de la sécurité dans la promotion de l'État de droit dans la gouvernance du secteur de la sécurité.

Contexte :

Les faiblesses de la gouvernance en matière de sécurité et de l'État de droit sont à l'origine du blocage de certains efforts de démocratisation en Afrique. Dans sa forme la plus simple, l'État de droit signifie que personne n'est au-dessus de la loi, y compris les gouvernants ; tous les individus sont traités de la même manière par la loi, quelle que soit leur identité. Les lois sont claires, bien connues et appliquées de manière transparente et uniforme par un système judiciaire indépendant. Au maximum, l'État de droit comprend la responsabilité, des lois justes, un gouvernement ouvert et une justice accessible pour tous.⁵¹ L'Agenda 2063 de l'Union africaine va dans le sens de cette vision en appelant à une Afrique où les gens « bénéficient d'un accès abordable et rapide à des tribunaux et à un système judiciaire indépendants qui rendent la justice sans crainte ni faveur ». Ainsi, l'État de droit ne se limite pas à l'application de la loi par les agents de sécurité ; il s'agit d'un « processus continu dans lequel les agents de l'État établissent des relations de confiance avec les citoyens, sur la base de normes locales, nationales et internationales pertinentes en matière de règles, de droits et de recours ».⁵² En d'autres termes, la promotion de l'État de droit est un élément essentiel de la construction par les gouvernements d'un « contrat social » avec les citoyens.

L'État de droit dans les pays africains a historiquement progressé par à-coups. Au cours de la dernière décennie sur l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine, les scores moyens des pays africains en matière de gouvernance globale ont augmenté, bien qu'il y ait eu une légère baisse de 2018 à 2019. L'amélioration du score global au cours des dix dernières années est due en grande partie aux progrès réalisés en matière de développement humain et d'opportunités économiques. Les performances des pays africains en matière de sécurité et d'État de droit – ainsi que sur les facteurs liés à la participation, aux droits et à l'inclusion qui jouent dans l'État de droit lui-même – ont globalement diminué.⁵³ La lutte contre la corruption est un domaine de l'État de droit dans lequel des progrès modestes mais soutenus ont été réalisés ces dernières années, mais il reste encore beaucoup à faire dans ce domaine également pour renforcer l'État de droit et la gouvernance dans son ensemble. Sur une note plus positive, lors des dernières enquêtes

⁵¹ World Justice Project, « What is the Rule of Law? » <https://worldjusticeproject.org/about-us/overview/what-rule-law>

⁵² Catherine Lena Kelly, « The Many Faces of Rule of Law and Security in Africa », *South Central Review* 37:2-3, 96-118, <https://muse.jhu.edu/article/774161>.

⁵³ « Indice Ibrahim 2020 de la gouvernance africaine : Index Report » Fondation Mo Ibrahim (2020). <https://mo.ibrahim.foundation/sites/default/files/2020-11/2020-index-report.pdf>

d'Afrobaromètre, 77 % des citoyens de 34 pays ont exprimé la conviction que le président de leur pays doit obéir aux lois et aux tribunaux, une augmentation par rapport aux sondages comparables réalisés en 2011-13, 2014-15 et 2016-18.⁵⁴ Pourtant, ce n'est que dans certains cas que l'offre de ce type d'État de droit répond à la demande populaire.

L'État de droit est un élément essentiel de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité, qui facilite la fourniture d'une sécurité transparente, responsable et légitime aux citoyens sur la base d'un contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité. L'État de droit est particulièrement important pour la gouvernance de la sécurité, car il est prouvé que certaines menaces à la sécurité, comme le recrutement d'extrémistes violents, tendent à être exacerbées par les abus perpétrés par l'État à l'encontre des civils et par le sentiment qu'ont les gens d'être traités injustement par les agents de l'État. Le professionnalisme des services de sécurité, ainsi que la perception qu'en ont les citoyens, dépendent de l'existence d'un système d'équilibre des pouvoirs qui garantit que chacun respecte les libertés civiles, les droits humains et l'État de droit. Il existe, par conséquent, toute une série d'institutions formelles et informelles qui doivent être engagées de manière cohérente et adaptative. Les institutions de contrôle formelles au niveau national (comme les parlements, les inspections, les institutions militaires de médiation, les commissions indépendantes de lutte contre la corruption et de défense des droits humains) jouent un rôle clé dans le contrôle des activités et des comportements des forces de sécurité envers les citoyens ; les dirigeants civils devraient également être soumis au contrôle des mêmes institutions ou d'institutions similaires. Les pratiques quotidiennes des agents de sécurité avec les citoyens ont également de l'importance, puisque chaque citoyen détenteur de droits est une partie prenante essentielle de l'État de droit. Le contrôle local de la gouvernance du secteur de la sécurité et de la gouvernance de la sécurité dans son ensemble dépend également du travail des organisations de la société civile, des médias, des autorités coutumières ou religieuses, des groupes de femmes et de jeunes, et des prestataires de sécurité non étatiques.

Lorsqu'il existe une bonne gouvernance du secteur de la sécurité, ces institutions et ces acteurs travaillent en complémentarité, dans le cadre d'un système solide de contrôles et d'équilibres, afin de garantir que les forces de défense et de sécurité qui « détiennent et déploient les moyens de coercition au nom et pour la protection de l'ensemble de la société, ... ne finissent pas par fonctionner comme une menace pour les mêmes éléments qu'elles étaient censées protéger en premier lieu ».⁵⁵

Questions de discussion :

- Comment l'État de droit est-il lié à la sécurité des citoyens en Afrique ? Que signifient ces concepts pour les personnes des institutions et des communautés dans lesquelles vous travaillez ?
- Quel est le statut de l'état de droit dans votre pays/région et particulièrement dans le secteur de la sécurité ? Quels ont été les défis et les succès de l'application de l'état de droit et de la promotion de la bonne gouvernance du secteur de la sécurité dans votre pays/région ?

⁵⁴ Joseph Asunka & E. Gyimah-Boadi, « Do Africans want democracy – and do they think they're getting it? » *Washington Post*, 22 octobre 2021, <https://www.washingtonpost.com/politics/2021/10/22/do-africans-want-democracy-do-they-think-theyre-getting-it/>

⁵⁵ Adedeji Ebo, « Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa : Addressing Democratic Governance Deficits », dans Adedeji Ebo et Boubacar N'Diaye, eds. *Parliamentary Oversight of the Security Sector in West Africa: Opportunities and Challenges*, Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, 2008 :7.

- Comment la justice et l'État de droit sont-ils liés aux défis de sécurité auxquels votre pays/région est confronté (conflit, extrémisme violent, crime organisé, etc.) ? Comment la justice et l'État de droit sont-ils liés aux mégatendances (explosion de la jeunesse, urbanisation, migration, changement climatique, etc.)
- Quelles mesures pratiques les pays africains peuvent-ils prendre pour promouvoir l'État de droit dans le secteur de la sécurité ? Quelles institutions ou pratiques votre pays utilise-t-il pour garantir que les forces de défense et de sécurité établissent des relations avec les citoyens qui facilitent à la fois l'application juste/équitable de la loi et le respect des droits humains ?
- Les dirigeants du secteur de la sécurité en Afrique ont-ils intérêt à mettre en place des institutions de contrôle démocratique et civil qui facilitent l'État de droit ? Pourquoi ou pourquoi pas ?

Lectures obligatoires :

Charles Manga Fombad, « An Overview of the Crisis of the Rule of Law in Africa ». *African Human Rights Law Journal* 18, 213-243, 2018.

https://repository.up.ac.za/bitstream/handle/2263/71546/Fombad_Overview_2018.pdf?sequence=1&isAllowed=y

Catherine Lena Kelly, « La justice et l'État de droit, pierres angulaires de la sécurité en Afrique. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/justice-and-rule-of-law-key-to-african-security/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/la-justice-et-letat-de-droit-pierres-angulaires-de-la-securite-en-afrique/>

Godfrey Musila, « Pourquoi la justice est importante pour la sécurité. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2018 :

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/why-justice-matters-for-security-africa/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/pourquoi-la-justice-est-importante-pour-la-securite/>

« La gouvernance du secteur de la sécurité. » Centre pour le contrôle démocratique des forces armées de Genève, 2015 :

- EN: https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_1_Security%20Sector%20Governance_0.pdf
- FR: https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/DCAF_BG_1_La%20gouvernance%20du%20secteur%20de%20la%20securite.pdf

Ressources complémentaires du CESA :

« Pourquoi l'état de droit est-il important pour l'efficacité du secteur de la sécurité en Afrique ? » webinaire, 16 décembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/jrol2021-rule-of-law-for-security-sector-effectiveness-in-africa/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/jrol2021-etat-de-droit-efficacite-secteur-securite-afrique/>

- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/jrol2021-estado-direito-importante-eficacia-setor-seguranca-africa/>

« Comment les institutions nationales de contrôle influencent-elles la gouvernance du secteur de la sécurité ? » webinaire, 26 avril 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/2204rol-oversight-security-governance/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/2204rol-institutions-contrôle-gouvernance-securite/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/2204rol-instituicoes-supervisao-governacao-seguranca/>

« Les voies parlementaires vers une gouvernance démocratique du secteur de la sécurité » panel, Forum des parlementaires africains 2022, 1er mars 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/african-parliamentarians-forum-2022/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/forum-parlementaires-africains-2022/>

Module II : Réponse nationale aux problèmes de sécurité

Séance plénière 11 : Leadership stratégique dans le secteur de la sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Comprendre le rôle essentiel du leadership pour faire face à l'évolution et à la complexité du paysage sécuritaire africain.
- Analyser les principes d'un leadership stratégique efficace dans un contexte africain.
- Souligner l'importance de l'adaptabilité pour un leadership efficace dans un environnement de sécurité complexe et en constante évolution.
- Examiner le rôle du leadership stratégique et des responsables du secteur de la sécurité dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de sécurité nationale.

Contexte :

L'optimisme règne quant au fait que l'Afrique peut revendiquer la dernière partie du 21^e siècle si ses dirigeants sont prêts à exploiter les nouvelles opportunités mondiales et à relever les défis sécuritaires en constante évolution du continent. Selon que les dirigeants africains réagissent de manière proactive ou réactive aux défis et aux opportunités auxquels ils sont confrontés, les mégatendances interconnectées examinées lors de la séance 1 peuvent conduire à des cycles vertueux et synergiques de stabilité, de croissance et de développement ou à des cycles vicieux d'instabilité, de conflit et de pauvreté. Le paysage dynamique de la sécurité exige que les dirigeants du secteur de la sécurité abandonnent la vieille approche du « business-as-usual » et fournissent un leadership stratégique et proactif indispensable pour créer des institutions résilientes sur le long terme, et prendre des décisions décisives, basées sur des preuves, face à la crise et à l'incertitude.

Bien qu'il existe différentes approches pour comprendre le leadership, l'accent est mis ici sur *le leadership stratégique efficace* qui est généralement défini comme « les capacités uniques d'anticiper, d'envisager, de maintenir la flexibilité, de penser stratégiquement et de donner aux employés les moyens de créer de nouvelles inventions qui conduisent à des transformations ou des changements organisationnels ». ⁵⁶ Au-delà du développement de ces capacités, le leadership stratégique consiste également à disposer de la capacité d'adaptation nécessaire pour répondre de manière appropriée au dynamisme et à la complexité du contexte. ⁵⁷ Avec l'évolution rapide et l'incertitude de l'environnement extérieur, le *leadership adaptatif* gagne du terrain et de l'importance.

Le leadership adaptatif est défini comme « la capacité d'anticiper les besoins futurs, d'articuler ces besoins pour obtenir un soutien et une compréhension collectifs, d'adapter vos réponses sur la base d'un apprentissage continu, et de faire preuve de responsabilité par la transparence de votre processus décisionnel ». ⁵⁸ Cinq principes clés sont au cœur de l'application du leadership adaptatif, à savoir : l'apprentissage et l'adaptation fondés sur des données probantes ; la mise à

⁵⁶ Alex Jaleha et Vincent Machuki, « Strategic Leadership and Organizational Performance: Critical Review of Literature. » *Revue scientifique européenne*. Vol 4(35) : 127, 2018. <https://eujournal.org/index.php/esj/article/view/11558>

⁵⁷ Paul Schoemaker, Steve Krupp et Samantha Howland, « Strategic Leadership : The Essential Skills ». *Harvard Business Review*. 91(1-2) : 131-134, 2018. <https://hbr.org/2013/01/strategic-leadership-the-essential-skills>

⁵⁸ Ben Ramalingam et al, « 5 Principles to Guide Adaptive Leadership », *Harvard Business Review*, 11 septembre 2020. <https://hbr.org/2020/09/5-principles-to-guide-adaptive-leadership>

l'épreuve des hypothèses et des croyances sous-jacentes ; la rationalisation des processus décisionnels délibératifs ; l'appréciation de l'importance de la responsabilité, de la transparence et de l'inclusion ; et la mobilisation de l'action collective.⁵⁹

Le concept de leadership est bien ancré dans les valeurs et les cultures africaines qui ont soutenu les communautés africaines pendant les périodes éprouvantes de l'esclavage et de la colonisation. Par exemple, le concept d'*ubuntu* est une éthique de leadership sud-africaine qui signifie « une personne est une personne à travers d'autres personnes » et qui permet de nous comprendre par rapport au monde.⁶⁰ Une éthique similaire, que l'on retrouve en Afrique de l'Ouest, est la *Kurukan Fuga*⁶¹ ou la Charte du Manden, qui a établi la Fédération des clans mandingues sous un seul gouvernement et a défini les lois selon lesquelles le peuple malinké doit respecter la paix sociale, coexister dans la diversité et vivre avec dignité. Parmi les caractéristiques indispensables que la plupart des leaders stratégiques ont en commun, citons le fait d'être visionnaire, d'avoir des valeurs morales et éthiques élevées, d'être un penseur stratégique, d'investir dans le développement du capital social et humain ainsi que dans le leadership futur, d'apprendre rapidement, d'être un initiateur de changement et de faire preuve à la fois de sens et d'esprit de décision.⁶²

Questions de discussion :

- Quels sont les leaders (nationaux, régionaux, continentaux et internationaux) que vous considérez comme des modèles de leadership et pourquoi ?
- Vous considérez-vous comme un leader et que pouvez-vous faire pour devenir un leader stratégique efficace ?
- Pouvez-vous partager les valeurs et normes culturelles de votre pays ou région qui favorisent un leadership efficace ?
- Sur la base de l'expérience de la COVID-19 dans votre pays/région, pouvez-vous partager votre évaluation de la qualité du leadership fourni pour faire face à la pandémie et ce qui aurait pu être fait différemment ?
- Connaissez-vous des leaders dans votre communauté/pays/région qui ont facilité un changement positif ? Quels facteurs ont conduit à leur succès en tant que leader ?

Lectures obligatoires :

Ben Ramalingam et al, « Five Principles to Guide Adaptive Leadership ». Harvard Business Review, 2020. <https://hbr.org/2020/09/5-principles-to-guide-adaptive-leadership>

Regina Eckert et Simon Rweyongoze, « Leadership Development in Africa : A Focus on Strengths ». Centre pour le leadership créatif, 2015. <https://www.ccl.org/wp-content/uploads/2015/04/leadershipDevelopmentAfrica.pdf>

Kwesi Aning et Joseph Siegle, « Engagement profond, attentes élevées : Les valeurs de la prochaine génération de leaders africains dans le secteur de la sécurité. » Forum de la défense africaine, 2018 :

- EN : <http://adf-magazine.com/deep-commitment-high-expectations/>
- FR : <http://adf-magazine.com/engagement-profond-attentes-elevees/?lang=fr>

⁵⁹ Ramalingam et al, *op cit*.

⁶⁰ Voir <https://historyplex.com/ubuntu-african-philosophy>

⁶¹ Voir <https://en.unesco.org/mediabank/23135/>

⁶² Page 211, Asif, *op cit*.

Sam Adeyemi, « Africa does not Need Charity, it Needs Good Leadership », Forum économique mondial sur l'Afrique, 2017 . <https://www.weforum.org/agenda/2017/05/africa-doesn-t-need-charity-it-needs-good-leadership>.

Séance plénière 12 : Forger de nouvelles relations civilo-militaires et la réforme du secteur de la sécurité

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Définir le concept et les éléments clés des relations civilo-militaires (CMR) et leur lien avec la gouvernance démocratique du secteur de la sécurité.
- Partager certains des défis à relever pour favoriser des CMR saines et comment surmonter ces défis.
- Discuter de la façon dont la réforme du secteur de la sécurité et la promotion d'institutions saines de gouvernance du secteur de la sécurité peuvent contribuer à forger des CMR saines, et vice versa.
- Discuter du rôle du leadership stratégique dans la création et le maintien des CMR saines.

Contexte :

Les relations civilo-militaires (CMR) décrivent la manière dont les militaires et la société qu'ils sont censés protéger interagissent. Elles sont généralement définies comme un marché négocié entre trois acteurs de la sécurité : les citoyens, les autorités gouvernementales civiles et les militaires.⁶³ Les CMR se concentrent moins sur les relations que sur les règles permettant un contrôle civil démocratique efficace des forces de sécurité, et sur la manière d'établir un contrat social entre la société civile, le gouvernement civil élu et les institutions de sécurité. On peut dire que le plus grand défi consiste à résoudre le dilemme « qui garde les gardiens »...⁶⁴ et d'élaborer des voies permettant de concilier le désir du secteur de la sécurité d'agir selon les désirs des civils avec la capacité de ne faire que ce que les civils autorisent.⁶⁵

Cependant, le concept de CMR a évolué à la lumière de l'évolution du concept de sécurité et de la nature des menaces à la sécurité. Le concept de sécurité a évolué, passant d'une approche centrée sur l'État à une approche centrée sur les personnes, les citoyens plutôt que l'État devenant un objet référent dans la manière dont la sécurité est perçue, planifiée, gérée, fournie et supervisée. La nature des menaces à la sécurité a changé, passant de menaces plus existentielles pour l'intégrité territoriale de l'État à des menaces à la sécurité plus complexes qui ne peuvent être traitées par l'utilisation traditionnelle de la force militaire, mais plutôt par une réponse coordonnée et collaborative de toutes les institutions de sécurité aux niveaux national, régional et international.

L'un des principaux défis à relever dans la plupart des pays africains est de savoir comment entretenir des CMR sains qui créeront un environnement sûr propice à la sécurité des citoyens, à la création d'emplois, à la justice et à l'État de droit. On constate une régression alarmante de la démocratie et une recrudescence des coups d'État en Afrique, combinées à des dépenses militaires accrues et illimitées, le tout sans amélioration significative de la sécurité et de la sûreté des citoyens.⁶⁶ L'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique montre une diminution de la confiance

⁶³ Mackubin Thomas Owens, *US Civil-Military Relations After 9/11 : Renegotiating the Civil Military Bargain* (New York : The Continuum International Publishing Group, 2011), 13.

⁶⁴ Thomas Bruneau et Florina Christina Matei, « Towards a New Conceptualization of Democratization and Civil-Military Relations », *Démocratisation*, Vol 15(5) pp. 909 - 929, 2008. https://fsi-live.s3.us-west-1.amazonaws.com/s3fs-public/Bruneau_final_file.pdf

⁶⁵ Voir Feaver, Peter D. 1996. « The Civil-Military Problématique: Huntington, Janowitz, and the Question of Civilian Control, » *Armed Forces and Society*, vol. 23, no. 2, p. 149-178

⁶⁶ Nan Tian, « A cautionary tale of military expenditure transparency during the great lockdown ». SIPRI, 2020.

<https://www.sipri.org/commentary/blog/2020/cautionary-tale-military-expenditure-transparency-during-great-lockdown>

des citoyens dans les forces de sécurité, en particulier dans la police et l'armée.⁶⁷ Ces indicateurs démontrent des CMR de plus en plus problématiques, avec une intrusion militaire accrue dans la politique et le contrôle des civils. Cette tendance régressive a été exacerbée par la faiblesse du contrôle civil du secteur de la sécurité et les lacunes en matière de connaissances, d'expérience et d'attitudes.

Il est urgent d'inverser une tendance aussi sombre en Afrique et il faudra repenser, renégocier, réformer ou transformer le cadre CMR. Les cadres destinés non seulement à la réforme du secteur de la sécurité, mais aussi à sa bonne gouvernance, donnent l'occasion aux pays en développement ou aux démocraties consolidées, ainsi qu'à ceux qui sortent d'une dictature militaire, de forger de nouvelles CMR qui consolideront le contrôle civil démocratique du secteur de la sécurité et l'État de droit. Il a été démontré que le contrôle civil démocratique du secteur de la sécurité n'est pas suffisant en soi pour entretenir des CMR saines, car l'efficacité et l'efficience des militaires dans l'accomplissement des rôles et missions qui leur sont assignés sont également importantes.⁶⁸ Dans le cadre des systèmes de contrôle démocratique et civil du secteur de la sécurité qui résultent de la mise en place d'institutions de bonne gouvernance du secteur de la sécurité, les rôles et les missions des forces de sécurité sont clairement définis, les mandats et les ressources juridiques et pratiques pour des institutions et des pratiques de contrôle efficaces, et un engagement envers les normes et l'éthique professionnelles au sein des services de sécurité. En outre, l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies centrées sur les citoyens et élaborées de manière inclusive – telles que la stratégie de sécurité nationale et les stratégies de sécurité sectorielles – constituent un outil potentiellement utile pour améliorer les CMR, en particulier si ces stratégies sont également dotées de ressources suffisantes et gérées de manière judicieuse.

Questions de discussion :

- Comment décririez-vous l'état des relations entre les civils et les forces militaires/de sécurité dans votre pays/région, et quelles sont les forces de sécurité auxquelles les citoyens font le plus confiance et pourquoi ?
- Dans quels domaines les relations civilo-militaires dans votre pays/région doivent-elles être améliorées ? Dans quels domaines se sont-elles améliorées ?
- Quelles sont les limites auxquelles les civils sont confrontés dans l'exercice du contrôle démocratique des forces militaires/de sécurité dans votre pays/région et comment pouvez-vous contribuer à remédier à ces limites ?
- Qui sont les acteurs pertinents pour améliorer l'état des relations civilo-militaires dans votre pays/région et pourquoi ?

Lectures obligatoires :

Christopher Day, Moses Khisa, et William Reno, « Rethinking the Civil-Military Conundrum in Africa ». *Civil Wars* Vol 22(2-3) pp. 156-173, 2020.

<https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/13698249.2020.1736808>

Nathaniel Allen et Luka Kuol, « Civil-Military Relations and Sudan's Treacherous Path to Democracy ». *Texas National Security Review*, 2021. <https://tnsr.org/roundtable/policy-roundtable-the-military-and-mass-protests-in-africa/#essay3>

⁶⁷ Voir <https://mo.ibrahim.foundation/iiag/2020-key-findings#kf1>

⁶⁸ Bruneau et Matei, *op cit*.

NOTE – veuillez lire :

Adedeji Ebo, « Towards a Code of Conduct for Armed and Security Forces in Africa : Opportunities and Challenges ». Centre pour le contrôle démocratique des forces armées, Genève, 2005. <https://gsdrc.org/document-library/towards-a-code-of-conduct-for-armed-and-security-forces-in-africa-opportunities-and-challenges/>

Et comparez-la à la pièce suivante :

Mathurin Hounnikpo, « Armées africaines : Chaînon manquant des transitions démocratiques. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2012 :

- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB17EN-Africa%E2%80%99s-Militaries-A-Missing-Link-in-Democratic-Transitions.pdf>
- FR : <https://africacenter.org/fr/publication/armees-africaines-chainon-manquant-transitions-democratiques/>
- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ASB17PT-Militares-em-%C3%81frica-Elemento-em-Falta-nas-Transi%C3%A7%C3%B5es-Democr%C3%A1ticas.pdf>

Augustin Loada et Ornella Moderan, « Outil 6: Le rôle de la société civile dans la réforme et la gouvernance du secteur de la sécurité. » Centre de Genève pour le contrôle démocratique des forces armées, chapitre 4, 2015 :

- EN : <https://www.dcaf.ch/tool-6-civil-society-involvement-security-sector-reform-and-governance>
- FR : <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSRG-West-Africa-Toolkit-Tool-6-FR.pdf>
- PO: <https://www.dcaf.ch/sites/default/files/publications/documents/SSRG-West-Africa-Toolkit-Tool-6-PO.pdf>

Séance plénière 13 : Renforcer le professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner le statut du professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique, notamment au sein de l'armée, de la police et des services de renseignement.
- Évaluer les défis du professionnalisme dans le secteur de la sécurité et les coûts d'un faible professionnalisme dans les services militaires, de police et de renseignement africains.
- Partager les connaissances, les expériences et les leçons apprises pour améliorer et faire progresser le professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique, en particulier dans les services militaires, de police et de renseignement.
- Examiner le rôle des dirigeants du secteur de la sécurité dans la promotion du professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique.

Contexte :

Il est bien établi que le renforcement du professionnalisme dans le secteur de la sécurité en Afrique est essentiel pour améliorer la sécurité et la sûreté des citoyens, promouvoir la stabilité politique, améliorer l'état de droit et la gouvernance dans le secteur de la sécurité, et cultiver la confiance des citoyens dans les responsables de la sécurité. Bien que ce terme soit fréquemment utilisé, il est nécessaire d'établir une compréhension commune du « professionnalisme » pour son application dans le secteur de la sécurité. Dans les forces armées, le professionnalisme est généralement défini en termes de principes qui guident le professionnel, tels que la subordination du militaire à l'autorité civile démocratique, l'allégeance à l'État, et l'engagement à la neutralité politique et à une culture institutionnelle éthique. Les valeurs inhérentes au professionnalisme comprennent la discipline, l'intégrité, l'honneur, les sacrifices, l'engagement pour le plus grand bien de la société, le dévouement au devoir, la responsabilité individuelle et l'obligation de rendre compte de l'action morale et du service en dépit de l'intérêt personnel.⁶⁹

Malgré l'appel lancé par l'Union africaine aux États membres pour qu'ils investissent dans le renforcement global des capacités et le professionnalisme dans le secteur de la sécurité⁷⁰, le professionnalisme militaire en Afrique a été affaibli, comme en témoigne la récente multiplication des coups d'État, la baisse de la confiance populaire dans les armées, l'instabilité politique, la corruption et l'incapacité à faire face à l'insécurité et à la violence causées par les acteurs non étatiques de la sécurité. Bien que de nombreuses raisons expliquent la faiblesse du professionnalisme militaire en Afrique, certains facteurs sont particulièrement préoccupants : l'absence de contrôles et d'équilibres systématiques, la politisation des armées et la militarisation de la politique, ainsi que l'ambiguïté des missions des armées qui servent à protéger le gouvernement contre les citoyens plutôt que pour eux.⁷¹ En fin de compte, le professionnalisme des services de sécurité, ainsi que la perception qu'en ont les citoyens, dépendent de l'existence d'un système de contrôles et d'équilibres qui garantit que chacun respecte les libertés civiles, les droits humains et l'État de droit. Les institutions formelles de contrôle au niveau national –

⁶⁹ Emile Ouedraogo, « Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique. » *Document de recherche n° 6*. Centre d'études stratégiques de l'Afrique, pages 1-3, 2014. <https://africacenter.org/publication/advancing-military-professionalism-in-africa/>

⁷⁰ Cadre politique de l'Union africaine sur la réforme du secteur de la sécurité, 2014, https://issat.dcaf.ch/download/60132/986021/AU_SSR_policy_framework_en.pdf.

⁷¹ Ouedraogo, *op cit*.

comme les parlements, les inspections, les institutions de médiation militaire, les commissions indépendantes de lutte contre la corruption et de défense des droits humains – jouent un rôle clé dans le contrôle des activités des forces de sécurité et de leur comportement envers les citoyens. Les pratiques quotidiennes des responsables de la sécurité avec les citoyens ont également de l'importance, tout comme la surveillance locale de la sécurité qui peut impliquer les organisations de la société civile, les médias, les autorités coutumières et les prestataires de sécurité non étatiques.

En dépit de la situation peu reluisante du professionnalisme militaire en Afrique, certaines armées ont fait preuve d'un professionnalisme remarquable lors de transitions politiques, d'élections et de soulèvements populaires contre des régimes autocratiques, en faisant respecter l'État de droit, la constitution et la volonté du peuple. La plupart des professionnels africains du secteur de la sécurité sont non seulement satisfaits de leur profession, mais ont également un fort sentiment de fierté en embrassant les valeurs du professionnalisme telles que le devoir, la responsabilité, le professionnalisme, le respect et l'honnêteté.⁷² Dans certains pays africains, les forces armées jouissent du respect des citoyens et deviennent une source de fierté nationale. Cela montre que le professionnalisme militaire est le produit des politiques, des stratégies et du leadership politique, ainsi que de l'engagement de chaque individu envers les principes de l'état de droit dans le secteur de la sécurité.

Les gouvernements et les responsables du secteur de la sécurité ont un intérêt vital à renforcer le professionnalisme et la responsabilité des institutions de défense et de sécurité. L'élaboration et la mise en œuvre de stratégies de sécurité nationale fourniront non seulement des mécanismes de contrôle et de surveillance civils démocratiques du secteur de la sécurité afin de garantir le respect des libertés civiles, des droits de l'homme et de l'État de droit, mais aussi des orientations et des précisions sur les rôles, la mission, le mandat, les normes et valeurs professionnelles et la doctrine des forces de sécurité.

Questions de discussion :

- Comment décririez-vous le niveau de professionnalisme du secteur de la sécurité, en particulier des forces armées, de la police et des services de renseignement dans votre pays/région, et quelles en sont les raisons ?
- Quelles institutions de sécurité ont fait preuve d'un professionnalisme de qualité et pourquoi ?
- Selon vous, quel est le principal défi au professionnalisme militaire/de sécurité dans votre pays/région et pourquoi ?
- Selon vous, quel est l'avenir du professionnalisme militaire/de sécurité dans votre pays/région et pourquoi ?
- Sur la base de vos expériences, y a-t-il des leçons à tirer sur la manière de construire et de faire progresser des forces armées et des services de sécurité professionnels dans votre pays/région ?

⁷² Kwesi Aning et Joseph Siegle, « Évaluation des attitudes de la prochaine génération de professionnels du secteur de la sécurité en Afrique ». *Document de recherche n° 7*. Centre d'études stratégiques de l'Afrique, Page 1-2, 2019.

<https://africacenter.org/publication/assessing-attitudes-next-generation-african-security-sector-professionals/>

Lectures recommandées :

Emile Ouedraogo, « Pour la professionnalisation des forces armées en Afrique. » *Document de recherche n° 6*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, p. 1-3, 2014 :

- EN : <https://africacenter.org/publication/advancing-military-professionalism-in-africa/>
- FR : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ARP06FR-Pour-la-professionnalisation-des-forces-arm%C3%A9es-en-Afrique.pdf>
- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2016/06/ARP06PT-Promo%C3%A7%C3%A3o-do-Profissionalismo-Militar-em-%C3%81frica.pdf>

Kwesi Aning et Joseph Siegle, « Évaluation des attitudes de la prochaine génération de professionnels du secteur de la sécurité en Afrique ». *Document de recherche n° 7*, Centre d'études stratégiques de l'Afrique, p. 1-2, 2019 :

- EN: <https://africacenter.org/publication/assessing-attitudes-next-generation-african-security-sector-professionals/>
- FR : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2019/08/ARP07FR%20-%20Evaluation%20des%20attitudes%20de%20la%20prochaine%20generation%20de%20professionnels%20du%20secteur%20de%20la%20securite%20en%20Afrique.pdf>
- PO: <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2019/11/ARP07PT-Avaliacao-das-atitudes-da-proxima-geracao-de-profissionais-do-setor-da-seguranca-em-Africa.pdf>

David Novy, « Professionalism in the Armed Forces. » *Rapport de recherche*, Air War College, p. iv, 2017. <https://apps.dtic.mil/sti/pdfs/AD1038055.pdf>

Union africaine, « Cadre d'Orientation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité ». P. 16, 2014 :

- EN : https://issat.dcaf.ch/download/60132/986021/AU_SSR_policy_framework_fr.pdf
- FR : https://issat.dcaf.ch/fre/download/60132/996775/SSR_policy_framework_fr.pdf
- PO : <https://www.peaceau.org/uploads/policy-framework-po.pdf>

Ressources complémentaires du CESA :

« Comment les institutions nationales de contrôle influencent-elles la gouvernance du secteur de la sécurité ? » webinaire, 26 avril 2022 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/2204rol-oversight-security-governance/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/2204rol-institutions-controle-gouvernance-securite/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/2204rol-instituicoes-supervisao-governacao-seguranca/>

Séance plénière 14 : Élaboration et mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner la justification, les concepts clés et les conditions préalables à l'élaboration d'une stratégie de sécurité nationale (SSN) et les éléments clés du document de stratégie de sécurité nationale.
- Discuter des phases typiques de l'élaboration de la SSN en Afrique.
- Comprendre certains des principaux défis liés à l'élaboration et à la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale.
- Examiner le rôle du leadership stratégique et des responsables du secteur de la sécurité dans l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies de sécurité nationale en Afrique.

Contexte :

L'une des fonctions essentielles de tout État-nation est d'assurer sa propre sécurité ainsi que la sécurité et la sûreté de ses citoyens. Malgré les ressources démesurées allouées au secteur de la sécurité, de nombreux États africains sont de plus en plus incapables d'assurer la sécurité de tous leurs citoyens, et dans certains cas, les États eux-mêmes sont devenus des sources d'insécurité. Malgré l'augmentation des dépenses militaires et de sécurité en Afrique, l'indice Ibrahim de la gouvernance africaine montre un déclin des niveaux de sécurité nationale et de sécurité et sûreté des citoyens, ainsi qu'une diminution de la confiance des citoyens dans les institutions de sécurité.⁷³ Cette insécurité croissante, l'émergence de nouvelles menaces à la sécurité et l'évolution vers une conception de la sécurité comme sécurité pour tous, par opposition à la sécurité d'un régime ou d'un État, montrent que les gouvernements africains doivent réévaluer la manière dont ils assurent la sécurité de leurs citoyens.

La plupart des pays africains ne disposent pas d'une stratégie globale de sécurité nationale. Au lieu de cela, certains pays ont classé les stratégies avec des stratégies de sécurité sectorielles non coordonnées qui sont formulées avec une participation limitée ou nulle des citoyens, et largement financées par des partenaires extérieurs sans véritable appropriation nationale. Cette absence de grande stratégie comme point de référence pour les décideurs dans le secteur de la sécurité peut empêcher une coordination efficace, l'alignement des ressources et l'exploitation des partenariats, la hiérarchisation des menaces à la sécurité et la compréhension commune de la vision de la sécurité nationale. Consciente de cette lacune, l'Union africaine (UA) a demandé à ses États membres d'élaborer des stratégies nationales de sécurité. La « Déclaration solennelle sur une politique africaine commune de défense et de sécurité » (2004)⁷⁴ et le « Cadre politique sur la réforme du secteur de la sécurité » (2014)⁷⁵ ont fourni aux États membres des lignes directrices pour l'élaboration de telles stratégies dans le cadre d'un processus pleinement consultatif et participatif. L'Organisation des Nations unies (ONU) apporte également son soutien à ses États membres dans l'élaboration de leurs politiques et stratégies de sécurité nationale. Malgré cet appel et les lignes directrices fournies par l'UA et le mécanisme de soutien des Nations unies, de nombreux pays africains ne parviennent pas à élaborer de telles stratégies, principalement en raison d'une volonté politique limitée, d'un faible niveau de sensibilisation et d'un manque d'outils pratiques et d'expérience dans l'élaboration de ces stratégies.

⁷³ Voir <https://iiag.online/data.html?meas=PubPercSaf&loc=g1&view=table>

⁷⁴ Voir <https://www.peaceau.org/uploads/declaration-cadsp-en.pdf>

⁷⁵ <http://www.peaceau.org/uploads/au-policy-framework-on-security-sector-reform-ae-ssr.pdf>

Un processus bien conçu et inclusif d'élaboration de la stratégie de sécurité nationale peut faciliter la création d'une stratégie solide. Un tel processus permet également aux décideurs d'élaborer des plans efficaces pour faire face aux menaces pour la sécurité nationale et d'améliorer à long terme la sécurité de l'État et de ses citoyens.⁷⁶ Un tel processus garantit également l'appropriation nationale, l'inclusion et le consensus ; il jette les bases des partenariats internes et externes qui facilitent la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale. Sur la base de son expérience dans la socialisation du concept de la SSN dans toutes les sous-régions d'Afrique, le CESA a développé une boîte à outils intitulée *Développement d'une stratégie de sécurité nationale en Afrique : Outil de rédaction et consultation*. L'objectif principal de cet outil est de décrire les phases communes du processus d'élaboration de la SSN, et il sert de ressource pour aider les acteurs nationaux et régionaux des pays africains à élaborer ou à réviser leurs stratégies de sécurité nationale. Depuis la publication et la socialisation de cet outil, quelques pays africains supplémentaires ont entamé le processus d'élaboration de stratégies nationales de sécurité. Si cet outil fournit des conseils pour le processus, il ne s'agit pas d'un modèle, car chaque pays devra adapter le processus à son contexte national unique et développer des approches locales pour élaborer et mettre en œuvre la stratégie.

Questions de discussion :

- Savez-vous si votre pays/région dispose d'une stratégie de sécurité ? Si oui, savez-vous comment elle a été élaborée, si les citoyens ont été impliqués, ou si elle a été approuvée par le parlement ? Le document est-il public ?
- Si votre pays/région n'a pas de stratégie de sécurité, voyez-vous une raison pour que votre pays/région ait une telle stratégie ? Quel serait le rôle du leadership dans un tel processus ?
- Qui est à l'origine du processus d'élaboration de la SSN et pourquoi ? Qui doit être impliqué et consulté dans le processus d'élaboration de la SSN, pourquoi, et à quel stade du processus ? Les médias, les femmes, les jeunes et la société civile doivent-ils être impliqués dans le processus, et si oui, comment ?
- Une stratégie de sécurité doit-elle être approuvée par le Parlement et pourquoi ? Doit-elle être gardée secrète et pourquoi ou pourquoi pas ?

Lectures obligatoires :

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, « Développement d'une stratégie de sécurité nationale en Afrique : Outil de rédaction et consultation. »

- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/National-Security-Strategy-Development-in-Africa-Toolkit-for-Drafting-and-Consultation-Africa-Center-for-Strategic-Studies-2022-01.pdf>
- FR : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/Developpement-dune-strategie-de-securite-nationale-en-Afrique-Centre-dEtude-Strategiques-de-lAfrique-2022-01.pdf>

⁷⁶ Mark Cancian et al, « Formulating National Security Strategy : Past Experience and Future Choices ». Centre d'études stratégiques et internationales (CSIS), 2017. <https://www.csis.org/analysis/formulating-national-security-strategy>

- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/02/Desenvolvimento-da-Estrategias-de-Seguranca-Nacional-em-Africa-Um-kit-de-ferramentas-para-consulta-e-preparacao.pdf>

Luka Kuol et Joel Amegboh, « Rethinking National Security Strategies in Africa. » *Journal of International Relations and Diplomacy*, Vol. 9 (1) : 1-17, 2021.

<http://www.davidpublisher.com/Public/uploads/Contribute/60a72058556ba.pdf>

Union africaine, « Déclaration Solennelle sur la Politique Africaine Commune de Défense et de Sécurité. » 2004:

- EN : <http://www.peaceau.org/uploads/declaration-cadsp-en.pdf>
- FR: <https://www.peaceau.org/uploads/declaration-cadsp-fr.pdf>

Union africaine, « Cadre d’Orientation sur la Réforme du Secteur de la Sécurité . » 2014 :

- EN : <http://www.peaceau.org/uploads/au-policy-framework-on-security-sector-reform-ae-ssr.pdf>
- FR : <https://www.peaceau.org/uploads/policy-framework-fr.pdf>
- PO : <https://www.peaceau.org/uploads/policy-framework-po.pdf>

Ressources complémentaires du CESA :

Programme d’élaboration et mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale du 20 avril au 5 mai 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/nssd-2021-04-05/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/fr-nssd-2021-04-05/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/pt-nssd-2021-04-05/>

Processus d’élaboration d’une stratégie de sécurité nationale : enseignements tirés : Programme des leçons apprises, 9-24 mars 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/national-security-strategy-development-lessons-learned/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/fr-nssd-mar-2021/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/pt-nssd-mar-2021/>

Séance plénière 15 : Gestion des ressources de sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Évaluer les tendances, les modèles et les moteurs des dépenses de sécurité/militaires en Afrique.
- Discuter du lien entre le cycle budgétaire et l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie de sécurité nationale.
- Examiner les approches et les principes fondamentaux de la budgétisation, en considérant comment ils peuvent guider la planification, l'allocation et l'alignement des ressources de sécurité par le biais de la stratégie de sécurité nationale.
- Partager les défis liés à l'introduction et à la mise en œuvre des principes de gestion des dépenses publiques et de mobilisation des ressources dans le secteur de la sécurité, notamment en ce qui concerne les recettes et les dépenses hors budget, les entreprises militaires, la paie et les achats.
- Examiner le rôle des responsables du secteur de la sécurité dans la gestion judicieuse et transparente des ressources de sécurité en Afrique.

Contexte :

Les pays africains sont confrontés à des difficultés pour générer, allouer et aligner les ressources du secteur de la sécurité, en particulier lorsqu'ils n'ont pas encore élaboré de stratégies nationales de sécurité inclusives et appropriées au niveau local. L'intensification des menaces à la sécurité en Afrique a incité de nombreux responsables de la sécurité à demander une augmentation des dépenses dans le secteur de la sécurité. Selon l'Institut international de recherche sur la paix de Stockholm (SIPRI), les dépenses militaires en Afrique dépasseront 43 milliards de dollars en 2020, contre 15 milliards dans les années 1990. Les dépenses de défense représentaient en moyenne 8,2 % des dépenses publiques en Afrique en 2020, contre une moyenne mondiale de 6,5 %. Les pays qui ont augmenté leurs dépenses militaires en 2020 avaient tendance à être des autocraties et/ou des pays exposés à des conflits violents. Malgré l'augmentation des dépenses militaires en Afrique au cours de la dernière décennie, la sécurité nationale, la sécurité et la protection des citoyens, ainsi que la confiance des citoyens dans la police et l'armée, se sont détériorées.⁷⁷

Ces statistiques montrent que l'augmentation des dépenses militaires *en soi* n'améliore pas nécessairement la sécurité et la sûreté. Elle peut au contraire créer un environnement propice à l'abus de pouvoir de l'État, conduisant à l'utilisation de la violence par l'État contre les citoyens, au désalignement et à l'allocation déficiente des ressources publiques, et à la corruption dans l'utilisation des ressources de sécurité.⁷⁸ Les dépenses militaires doivent être guidées par des politiques publiques centrées sur les citoyens et soumises à des principes budgétaires et à un contrôle civil. Sinon, elles risquent d'entretenir un environnement d'insécurité dans lequel le conflit peut devenir une entreprise lucrative qui permet au secteur de la sécurité de maintenir et de justifier des niveaux élevés de dépenses.⁷⁹ L'augmentation sans contrainte des dépenses militaires sans orientation politique est contre-productive et peu susceptible de gagner la

⁷⁷ Kuol et Amegboh, *op cit.*

⁷⁸ Chimere Iheonu, Kingsley Odo et Davidmac Ekeocha, « Estimating the effect of democracy, governance and militarization on peace in Africa ». Réseau Recherche Afrique, WP/20/046, 2020. <http://publications.resanet.org/RePEc/abh/abh-wpaper/Estimating-the-effect-of-Democracy-Governance-and-Militarisation-on-Peace-in-Africa.pdf>

⁷⁹ Maurice Ogonnaya, « Has counter-terrorism become a profitable business in Nigeria ». Institut d'études de sécurité (ISS), 2020. <https://issafrica.org/iss-today/has-counter-terrorism-become-a-profitable-business-in-nigeria>

confiance des citoyens, car les dépenses militaires plus élevées évincent les investissements dans les services publics indispensables – tels que la santé, l'éducation et la justice. En outre, on craint de plus en plus que le secteur de la sécurité en Afrique n'adhère pas aux principes budgétaires fondamentaux, notamment la contestabilité, la responsabilité et la transparence, ce qui a entraîné une augmentation de la corruption et des dépenses et recettes hors budget.⁸⁰ Tout ceci suggère que l'augmentation des dépenses militaires ne peut à elle seule répondre aux menaces à la sécurité sans une stratégie globale de sécurité nationale dans laquelle les ressources sont classées par ordre de priorité et alignées.

La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les défis que représente l'alignement des ressources nationales disponibles sur les objectifs stratégiques nationaux tout en répondant aux besoins imprévus dans un environnement incertain. Les budgets qui avaient été alloués avant la pandémie sont devenus moins adaptables, avec des réductions importantes des dépenses publiques pour répondre aux besoins urgents et aux priorités pressantes. Cela a entraîné un certain désalignement des ressources nationales disponibles et a limité la capacité des États à faire des compromis stratégiques dans l'allocation des ressources entre les différents secteurs touchant à la sécurité, au développement et à la gouvernance.⁸¹ Les conditions actuelles exigent de revoir le lien entre la stratégie de sécurité nationale et la gestion des ressources de sécurité dans le cadre des principes de gestion des finances publiques. Les défis budgétaires causés par la pandémie peuvent fournir des occasions de repenser la manière de rendre les stratégies et les budgets de sécurité agiles et adaptables.

Questions de discussion :

- Sur la base des menaces à la sécurité et des défis de développement dans votre pays, pensez-vous que davantage de ressources doivent être allouées au secteur de la sécurité et pourquoi ?
- Sur la base du budget approuvé le plus récent de votre pays, quelle institution/agence du secteur de la sécurité se voit allouer le plus de ressources, et cette allocation est-elle justifiable ?
- Quelle institution/agence du secteur de la sécurité dans votre pays devrait bénéficier de plus de ressources publiques et pourquoi ?
- Pourquoi pensez-vous que le fait de disposer d'une stratégie de sécurité nationale élaborée dans le cadre d'un processus inclusif et participatif contribuera à l'allocation et à l'alignement efficaces des ressources de sécurité ?

Lectures obligatoires :

Bernard Harborne, William Dorotinsky et Paul Bisca (Eds.), « Sécurité et développement : Les finances publiques et le secteur de la sécurité ». La Banque mondiale, p. 7-14, 25-47, 2017 :

- EN: <http://www.sipotra.it/wp-content/uploads/2017/05/SECURING-DEVELOPMENT.-Public-Finance-and-the-Security-Sector.pdf>
- FR:<https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/25138/210766ovFR.pdf?sequence=4&isAllowed=y>

⁸⁰ Bernard Harborne, William Dorotinsky et Paul Bisca (Eds.), « Sécurité et développement : Les finances publiques et le secteur de la sécurité ». La Banque mondiale. Pg. 7-14, 25-47, 2017. <http://www.sipotra.it/wp-content/uploads/2017/05/SECURING-DEVELOPMENT.-Public-Finance-and-the-Security-Sector.pdf>

⁸¹ Tian, *op cit.*

Luka Kuol et Joel Amegboh, « Rethinking National Security Strategies in Africa ». *Journal of International Relations and Diplomacy*, Vol 9(1) : 1-17, 2021.
<http://www.davidpublisher.com/Public/uploads/Contribute/60a72058556ba.pdf>

Chimere Iheonu, Kingsley Odo et Davidmac Ekeocha, « Estimating the effect of democracy, governance and militarization on peace in Africa ». Réseau Recherche Afrique, WP/20/046, 2020.
<http://publications.resanet.org/RePEc/abh/abh-wpaper/Estimating-the-effect-of-Democracy-Governance-and-Militarisation-on-Peace-in-Africa.pdf>

Maurice Ogonnaya, « La lutte contre le terrorisme est-elle devenue une activité rentable au Nigeria ? » Institut d'études de sécurité (ISS), 2020.

- EN : <https://issafrica.org/iss-today/has-counter-terrorism-become-a-profitable-business-in-nigeria>
- FR : <https://issafrica.org/fr/iss-today/la-lutte-contre-le-terrorisme-est-elle-devenue-une-activite-rentable-au-nigeria>

Ressources complémentaires du CESA :

L'Alignement des ressources sur les stratégies nationales de sécurité en Afrique, 30 novembre – 15 décembre 2021 :

- EN : <https://africacenter.org/programs/msra-nssd-2021-aligning-resources-national-security-strategies-in-africa/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/programs/msra-nssd-2021-alignement-ressources-strategies-nationales-securite-afrique/>
- PO : <https://africacenter.org/pt-pt/msra-nssd-2021-alinhamento-recursos-estrategias-seguranca-nacional-africa/>

Centre d'études stratégiques de l'Afrique, 2021. « Développement d'une stratégie de sécurité nationale en Afrique : Outil de rédaction et consultation ». Pages 40-41 :

- EN : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/National-Security-Strategy-Development-in-Africa-Toolkit-for-Drafting-and-Consultation-Africa-Center-for-Strategic-Studies-2022-01.pdf>
- FR : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/01/Developpement-dune-strategie-de-securite-nationale-en-Afrique-Centre-dEtude-Strategiques-de-lAfrique-2022-01.pdf>
- PO : <https://africacenter.org/wp-content/uploads/2021/02/Desenvolvimento-da-Estrategias-de-Seguranca-Nacional-em-Africa-Um-kit-de-ferramentas-para-consulta-e-preparacao.pdf>

Module III : Réponse régionale et internationale aux problèmes de sécurité

Séance plénière 16 : Réponses régionales aux menaces à la sécurité : Alerte précoce et réponse rapide

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Fournir une vue d'ensemble des défis et des opportunités de développer des réponses régionales et sous-régionales préventives aux défis de sécurité.
- Analyser le rôle des communautés économiques régionales dans la lutte collective contre les menaces à la sécurité régionale.
- Évaluer les forces et les faiblesses des politiques régionales de sécurité et de défense, des mécanismes régionaux de coordination de la sécurité et de la défense, et des mécanismes d'alerte précoce/de réaction rapide pour relever les défis de la sécurité régionale.

Contexte :

Les problèmes de sécurité régionale prédominants en Afrique transcendent les frontières politiques nationales. Les questions liées à la criminalité transnationale organisée, aux conflits violents, aux insurrections terroristes, aux migrations, au changement climatique, à la prolifération des armes légères et de petit calibre et à la crise économique ont de profondes répercussions sur la sécurité humaine, le développement socio-économique et la légitimité des régimes politiques dans les États concernés. Cependant, les expériences récentes suggèrent qu'il est impératif de s'attaquer à ces problèmes au niveau régional et continental – et pas seulement par des réponses nationales isolées, qui sont nécessaires mais insuffisantes.

Alors que l'Union africaine (UA) dirige l'établissement de normes à l'échelle du continent pour la résolution des conflits, la consolidation de la paix et une conduite politique acceptable, les communautés économiques régionales (CER) d'Afrique contribuent de manière substantielle à la résolution des conflits et à la consolidation de la paix dans leur voisinage. Depuis le sommet de Lomé de l'UA en 2000, qui a jeté les bases de l'adoption de l'Acte constitutif de l'UA, les CER ont été reconnues comme des parties prenantes essentielles dans le traitement des conflits. Elles ont également pour mandat d'accélérer le développement économique du continent en facilitant l'intégration et la coopération entre les États africains. En outre, les CER sont devenues de plus en plus des lieux où sont forgées des normes en matière de gouvernance et de démocratisation, et où sont adoptées des politiques, des stratégies et des mécanismes de coordination en matière de sécurité et de défense régionales. Les mécanismes les plus élaborés des CER pour la sécurité collective et la paix sont les systèmes d'alerte précoce (SAP), qui sont des outils de prévention des conflits et de la violence.

De nombreux enseignements ont déjà été tirés de l'expérience ouest-africaine avec le réseau d'alerte précoce et de réaction de la CEDEAO (ECOWARN), lancé en 2003, et de l'expérience de la Corne de l'Afrique avec le mécanisme d'alerte précoce et de réaction rapide aux conflits de l'IGAD (CEWARN), établi en 2002. Ces systèmes d'alerte précoce et de réaction rapide ont pour but d'identifier et d'analyser les tendances en matière de conflit, d'alerter les parties prenantes sur les risques élevés de conflit, de soutenir les décideurs en leur fournissant des informations opportunes et de lancer des réactions rapides pour prévenir les conflits et la violence.

Cependant, en repositionnant les CER en tant qu'agents de résolution des conflits et de consolidation de la paix, les pays africains reconnaissent de plus en plus qu'il n'existe pas d'incitations politiques suffisantes pour intégrer les engagements et les accords régionaux dans les plans nationaux. Les souverainetés post-coloniales étroitement définies entravent encore davantage la coopération et la collaboration. En outre, l'efficacité des CER peut varier considérablement en fonction de la dynamique du leadership, des clivages politiques et culturels, et de la profondeur de l'intégration. Pourtant, lorsque le conflit et la violence ne connaissent pas de frontières, la prévention n'en connaît pas non plus. Le renforcement de l'influence des CER sur les efforts de prévention, y compris l'alerte précoce et la réponse rapide, sera déterminant pour la paix et la sécurité à l'échelle du continent.

Questions de discussion :

- Dans quelle mesure votre CER est-elle efficace pour mobiliser les États membres afin de relever collectivement les défis de la sécurité régionale ? Veuillez partager quelques exemples de réussites et de défis.
- Le chevauchement des adhésions des pays aux CER aide-t-il ou nuit-il à la capacité des CER à coordonner les réponses collectives aux défis de sécurité ?
- Dans quelle mesure pensez-vous que les CER devraient mettre l'accent sur la prévention des conflits et de la violence, par opposition aux réponses plus réactives aux conflits existants ? POURQUOI :
- Comment rendre les systèmes d'alerte précoce et de réaction efficaces pour répondre en temps utile aux menaces pour la sécurité dans la région ?

Lectures obligatoires :

Getachew Zeru Gebrekidan et Messay Asgedom Gobena, « Rethinking IGAD's Role in Addressing Emerging Regional Security Threats ». Centre Wilson, 2021.

https://www.wilsoncenter.org/sites/default/files/media/uploads/documents/SVNP-2021-Joint-Paper-Getachew-Asgedom_0.pdf

Mark Whitlock et Robert Muggah, « Reflections on the evolution of conflict early warning ». *International Journal of Security and Development*, 10 (1), 2022.

<https://www.stabilityjournal.org/articles/10.5334/sta.857/>

L'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), « Les mécanismes communautaires de réduction des risques de catastrophes pour des moyens d'existence résilients au Sahel », 2017 .

<https://www.fao.org/emergencies/recursos/documentos/recursos-detalle/es/c/1035230/>.

Réseau ouest-africain pour la consolidation de la paix, « Rapport annuel 2021 : Adapter les approches résilientes et les synergies à l'édification de la paix face à la « nouvelle réalité » ». 2021 :

- EN : <https://wanep.org/wanep/annual-report-2021-adapting-resilient-approaches-and-synergies-to-peacebuilding-in-the-new-normal/>
- FR : https://wanep.org/wanep/wp-content/uploads/2022/03/Wanep-2021_French.pdf

Séance plénière 17 : Réponses de l'Union africaine aux défis de la sécurité

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Comprendre les réponses de l'Union africaine (UA) aux problèmes de sécurité en Afrique, y compris les défis et les opportunités.
- Évaluer comment les Africains ont répondu aux défis de la sécurité par le biais de l'architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS), en identifiant les succès, les défis et les moyens de les surmonter.
- Examiner comment les responsables du secteur de la sécurité peuvent utiliser l'AAPS pour offrir une meilleure sûreté et une meilleure sécurité aux citoyens.
- Discuter des mesures que l'UA et d'autres acteurs régionaux pourraient envisager pour améliorer l'efficacité de l'AAPS et atteindre les objectifs de l'initiative « Faire taire les armes ».

Contexte :

Dans quelle mesure l'Union africaine (UA), organisation panafricaine, peut-elle réaliser son ambition de conduire le continent vers un avenir pacifique, sûr et prospère ? C'est une question de la plus haute importance, non seulement pour la sécurité, mais aussi pour le développement et la gouvernance à travers le continent. L'une des tâches essentielles de l'UA consiste à utiliser son expertise, son poids diplomatique et ses ressources en matière de sécurité pour prendre l'initiative dans la résolution des conflits. Historiquement, l'UA a cherché à s'approprier les opérations de paix et de sécurité appropriées en Afrique ou, du moins, à participer efficacement à leur gestion aux côtés du Conseil de sécurité des Nations unies. Depuis la création de l'UA en 2002, le principe de « non-indifférence » a parfois été en tension avec la « non-ingérence » privilégiée par l'Organisation de l'unité africaine, le prédécesseur de l'UA. En conséquence, l'UA a été réticente à intervenir dans certains cas et conflits.

L'UA a promulgué l'Architecture africaine de paix et de sécurité (AAPS) pour soutenir le rôle vital que la coopération sous-régionale et régionale joue dans la sécurité et le développement du continent. L'AAPS repose sur un organe de décision (le Conseil de paix et de sécurité), des mécanismes d'analyse et d'évaluation (le Système continental d'alerte rapide et le Conseil des anciens) et un instrument d'action (la Force africaine en attente). Par le biais de l'AAPS, les dirigeants africains cherchent à faire progresser les mécanismes africains de sauvegarde de la sécurité, de réponse aux menaces, d'atténuation des risques et de consolidation de la paix.

Grâce à l'AAPS, l'UA a apporté des contributions importantes à la paix et à la sécurité en Afrique. L'UA a mandaté ou autorisé des dizaines d'opérations de soutien de la paix, qu'il s'agisse de missions multidimensionnelles ambitieuses comme la Mission de l'UA en Somalie (AMISOM), qui vient de prendre fin, ou d'initiatives régionales ad hoc comme la Force conjointe du G5-Sahel. L'engagement de l'UA en faveur des changements constitutionnels de gouvernement et sa politique de « tolérance zéro » ont, jusqu'à récemment, été largement crédités d'une réduction significative de la fréquence et du succès des *coups d'État*.

Néanmoins, comme en témoigne l'augmentation récente des conflits et des changements anticonstitutionnels de gouvernement, l'AAPS est toujours confrontée à des obstacles importants si elle veut atteindre ses objectifs de fin des conflits et de renforcement de la sécurité en Afrique. Des documents stratégiques récents, tels que la feuille de route 2016-2020 de l'AAPS et le

document intitulé « Faire taire les armes à feu en Afrique d'ici 2020 » (désormais étendu à 2030), définissent des programmes de réforme ambitieux. L'UA est une institution bien plus solide que l'ancienne OUA, mais elle doit continuer à innover et à s'adapter si elle veut conduire l'Afrique vers un avenir pacifique, sécurisé et prospère.

Questions de discussion :

- Dans quelle mesure pensez-vous que l'UA est efficace pour relever les défis de sécurité dans votre région, et dans quelle mesure travaille-t-elle avec votre CER ?
- Que pensez-vous de la position de non-indifférence de l'UA par rapport à la non-ingérence de l'OUA dans les affaires intérieures des États membres ?
- Où en est l'Afrique avec le concept de « solutions africaines aux problèmes africains » ?
- Dans quelle mesure l'AAPS est-elle efficace pour relever les défis en matière de sécurité dans votre région et que peut-on faire pour surmonter ces défis ?
- Comment les dirigeants stratégiques et les responsables du secteur de la sécurité peuvent-ils utiliser l'AAPS pour assurer la sécurité des États et de leurs populations ?

Lectures obligatoires :

Paul Nantulya, « L'Union africaine fête ses 20 ans : beaucoup de réalisations, davantage de défis à relever. » Centre d'études stratégiques de l'Afrique *Éclairages*, 2022.

- EN : <https://africacenter.org/spotlight/african-union-20-much-accomplished-more-challenges-ahead/>
- FR : <https://africacenter.org/fr/spotlight/lunion-africaine-fete-ses-20-ans-beaucoup-de-realizations-davantage-de-defis-a-relever/>

Paul Williams, « The African Union's Role in Peace Operations in Africa. » Témoignage Par devant la Chambre des représentants des États-Unis, 2019.

<https://docs.house.gov/meetings/FA/FA16/20190430/109339/HHRG-116-FA16-Wstate-WilliamsP-20190430.pdf>

Union africaine, Architecture africaine de paix et de sécurité. « APSA Roadmap 2016 – 2020. » p. 1-22, 2016. https://au.int/sites/default/files/documents/38310-doc-9_2015-en-apsa-roadmap-final.pdf

Rafaela Pinto Serpa, « A União Africana e o gerenciamento de conflitos no continente : a Arquitetura de Paz e Segurança Africana (APSA) », 2017.

<https://www.lume.ufrgs.br/bitstream/handle/10183/187593/001083298.pdf?sequence=1>

Séance plénière 18 : Réponses des Nations Unies aux défis de la sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner le travail du Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) de l'ONU.
- Explorer le lien entre le DPPA, les États membres, les CER et l'UA sur les questions liées à la sécurité.
- Évaluer l'impact des activités de consolidation de la paix sur le continent et les implications de l'État de droit et de la justice pour adopter une approche préventive des crises, des conflits et de l'instabilité.
- Examiner comment les dirigeants stratégiques et les responsables de la sécurité peuvent utiliser les mécanismes disponibles avec le DPPA pour assurer une meilleure sécurité aux États et aux citoyens en Afrique.

Contexte :

Suite à la réforme de l'infrastructure de paix et de sécurité de l'ONU au 1er janvier 2019, l'ONU a regroupé l'ancien Département des affaires politiques (DAP) et le Bureau d'appui à la consolidation de la paix de l'ONU. Le DAP et l'ancien département des opérations de maintien de la paix (aujourd'hui le département, ou DPO) ont également fusionné leurs divisions régionales auparavant parallèles pour créer une structure unique, le département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA), afin de fournir une analyse politique et des conseils stratégiques plus cohérents au service de la prévention des conflits, du maintien et de la consolidation de la paix.⁸² Le DPPA offre un soutien en matière de prévention et de médiation, d'assistance électorale pour la consolidation de la paix et de mise en œuvre de l'agenda sur les femmes et les jeunes, la paix et la sécurité établi par les résolutions 1325 et 2250 du Conseil de sécurité respectivement. Il travaille également en partenariat avec des entités telles que l'Union africaine et la Communauté de développement de l'Afrique australe pour promouvoir la paix et la sécurité.

Bien qu'il ne soit pas prévu dans la Charte des Nations unies, le maintien de la paix est devenu une mission essentielle de l'ONU, et de nombreuses opérations ont été menées en Afrique. Très souvent, l'ancien département des affaires politiques était impliqué dans des activités de maintien de la paix sur le continent. Le Département des affaires politiques (DAP) avait l'habitude de gérer un certain nombre de missions politiques spéciales (MPS) sur le terrain dans des conditions de sécurité très difficiles. Un grand nombre de ces missions ont des mandats complexes – notamment dans des domaines tels que le renforcement des systèmes nationaux de justice, de la police et des services pénitentiaires, les droits humains et la justice transitionnelle – qui ont souvent des répercussions sur l'État de droit et la sécurité, à la fois directement et indirectement.⁸³

Le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix (DPPA) joue désormais un rôle central dans les efforts des Nations unies visant à prévenir les conflits et à consolider une paix durable, y compris dans les endroits où il n'y a pas d'opérations de soutien de la paix des Nations unies. À la lumière des preuves empiriques croissantes que l'adoption d'une approche préventive pour endiguer les conflits et les crises peut sauver d'innombrables vies et des millions

⁸² Voir <https://dppa.un.org/en/about-us>

⁸³ Voir <https://www.un.org/ruleoflaw/un-and-the-rule-of-law/departement-of-political-affairs/>

de dollars, les praticiens dans l'arène de la consolidation de la paix cherchent maintenant à poursuivre des stratégies pour répondre aux griefs liés à la sécurité, à la justice et à la gouvernance qui peuvent alimenter les conflits et l'insécurité s'ils ne sont pas traités. Dans ce contexte, DPPA s'engage à « surveiller et évaluer les développements politiques mondiaux afin de détecter les crises potentielles et d'élaborer des réponses efficaces ». Le Département apporte son soutien au Secrétaire général et à ses envoyés dans leurs initiatives de paix, ainsi qu'aux missions politiques de l'ONU dans le monde. Le DPPA se décrit également comme une plateforme agile de réponse aux crises, capable de déployer rapidement des médiateurs et d'autres compétences en matière de rétablissement de la paix dans le monde entier et de coopérer étroitement avec des organisations régionales en première ligne des conflits, à la demande des pays hôtes.⁸⁴ Les entités au sein de DPPA fournissent également un soutien lié à la justice et à l'État de droit, qui est essentiel à la promotion d'une sécurité axée sur les personnes. Par exemple, le travail du Bureau de l'État de droit et des institutions chargées de la sécurité (OROLSI) consiste à fournir « une expertise technique de haute qualité et un soutien consultatif à la demande des gouvernements hôtes pour aider les pays touchés par un conflit à rétablir l'État de droit et les institutions chargées de la sécurité nécessaires au maintien de la paix ».⁸⁵

Bien que l'ONU ait aidé l'Afrique et malgré certains progrès sur le terrain, les forces d'intervention africaines restent confrontées à plusieurs défis permanents, notamment le financement. Parmi les autres problèmes, citons le manque d'équipements appropriés, les difficultés à intégrer pleinement les voix de la société civile locale et des autres acteurs non étatiques dans les processus de consolidation de la paix qu'ils soutiennent, et des questions politiques telles que des mandats et des règles d'engagement adéquats.

Questions de discussion :

- Comment évaluez-vous l'efficacité de l'ONU à aider à s'attaquer aux problèmes de sécurité dans votre région ?
- Pensez-vous que l'ONU est plus efficace que l'UA et les CER pour répondre aux problèmes de sécurité dans votre région ? Pourquoi ou pourquoi pas ?
- Avez-vous déjà été déployé dans le cadre d'activités de maintien ou de consolidation de la paix des Nations unies sur le continent ? Si oui, quels ont été les succès et les défis de l'accomplissement de votre mission ?
- Comment les responsables du secteur de la sécurité peuvent-ils utiliser les nombreux mécanismes disponibles avec le DPPA pour assurer la sécurité des États et des citoyens en Afrique et adapter leur travail aux approches de l'ONU, de plus en plus axées sur la prévention et les personnes, pour lutter contre l'insécurité ?

Lectures obligatoires :

« Chemins pour la paix : Approches inclusives pour la prévention des conflits violents, Résumé exécutif. » Nations unies et Banque mondiale, 2018 :

- EN : https://www.pathwaysforpeace.org/sites/pathways/files/2018-02/Pathways-for-Peace_ES_eBook.pdf
- FR: <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/28337/211162ovFR.pdf?sequence=13&isAllowed=y>

⁸⁴ Voir <https://dppa.un.org/en/about-us>; <https://dppa.un.org/fr/about-us>

⁸⁵ <https://peacekeeping.un.org/en/office-of-rule-of-law-and-security-institutions>; <https://peacekeeping.un.org/fr/office-of-rule-of-law-and-security-institutions>

Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix de l'ONU (DPPA) :

- EN : <https://dppa.un.org/en>
- FR : <https://dppa.un.org/fr/>

UN DPPA, « Partenariats et coopération : Union africaine » :

- EN : <https://dppa.un.org/en/african-union>
- FR : <https://dppa.un.org/fr/african-union>

Séance plénière 19 : Gouvernement des États-Unis : Assistance et partenariat en matière de sécurité en Afrique

Format : Séance plénière
Groupe de discussion

Objectifs :

- Examiner les objectifs et les mécanismes de l'aide américaine à la sécurité en Afrique.
- Évaluer l'impact et l'efficacité de l'aide à la sécurité des États-Unis.
- Explorer le rôle du leadership stratégique dans l'utilisation et la mise à profit de l'aide extérieure pour assurer une meilleure sécurité aux citoyens en Afrique.

Contexte :

Le département d'État est l'organisme chef de file de l'aide étrangère des États-Unis. Il coordonne les efforts interagences pour soutenir les partenaires américains par le biais du Bureau de l'aide étrangère. Par le biais de divers bureaux et autorités de financement, le département d'État administre également directement l'aide visant à faire progresser la paix et la sécurité en Afrique. Il s'agit notamment de programmes visant à renforcer les capacités du secteur de la sécurité en Afrique, à soutenir les opérations de paix, à lutter contre le terrorisme, à gérer les conflits, à combattre le crime organisé et à renforcer la responsabilité démocratique et l'État de droit. Si une grande partie de l'aide est bilatérale, le ministère adopte également une approche régionale.

L'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID) est placée sous l'autorité du Secrétaire d'État et fournit la plus grande partie de l'aide étrangère américaine à l'Afrique. L'USAID fait progresser les objectifs de la politique étrangère des États-Unis en soutenant la croissance économique, l'agriculture, le commerce, la santé mondiale, la démocratie, la prévention des conflits et l'aide humanitaire, entre autres initiatives.

Si le Département d'État est l'agence principale pour l'assistance étrangère et fournit certains fonds pour la formation des forces militaires étrangères (par exemple ACOTA), le Département de la défense est le principal acteur avec les établissements de défense étrangers. Les programmes financés par le Département d'État sont mis en œuvre par le biais de :

- Éducation et formation militaires internationales (IMET)
- Formation financée par le financement militaire étranger (FMF)
- Narcotiques internationaux et application de la loi (INL)
- Formation et assistance pour les opérations de contingence en Afrique (ACOTA)
- Capacités internationales renforcées de maintien de la paix (EIPC)
- Loi sur l'aide étrangère (FAA)

En avril 2022, les États-Unis ont publié une stratégie interagences visant à prévenir les conflits et à promouvoir la stabilité, suite à l'adoption en 2019 de la loi sur la fragilité mondiale. La stratégie vise à fournir un soutien américain intégré et à long terme aux efforts menés localement pour prévenir la violence à grande échelle. Les pays côtiers d'Afrique de l'Ouest, à savoir le Bénin, la Côte d'Ivoire, le Ghana, la Guinée et le Togo, ainsi que la Libye et le Mozambique, ont été sélectionnés comme pays partenaires pour cet effort, qui recevra jusqu'à 200 millions de dollars par an.

Le rôle du commandement américain pour l'Afrique (AFRICOM) :

En 2007, les États-Unis ont créé un nouveau commandement pour l'Afrique. Auparavant, la responsabilité du continent africain était répartie entre trois commandements américains : le Commandement européen (EUCOM), le Commandement central (CENTCOM) et le Commandement du Pacifique (PACOM). La création de l'AFRICOM a été motivée par la pertinence stratégique croissante du continent pour les intérêts critiques des États-Unis. Pour promouvoir les objectifs stratégiques des États-Unis, l'AFRICOM travaille avec les États africains et les organisations régionales pour aider à renforcer la stabilité et la sécurité dans la région. Il le fait par le biais d'une variété de programmes et d'initiatives visant à améliorer les capacités de sécurité nationales et régionales, le professionnalisme militaire et la bonne gouvernance.

Efficacité de l'assistance à la sécurité :

Les recherches évaluant l'efficacité de l'aide américaine à la sécurité montrent que toutes les formes d'aide ne sont pas égales. Il existe un consensus croissant sur le fait que la mise en place d'institutions de défense et de sécurité dirigées par des civils, représentatives de la société, méritocratiques et capables d'assurer un leadership stratégique indépendant – plutôt que de se concentrer uniquement sur la formation opérationnelle et tactique et sur la fourniture d'équipements – est essentielle à la constitution de forces de sécurité capables de relever les défis sécuritaires contemporains de l'Afrique. Les principales caractéristiques qui rendent les partenariats de sécurité plus efficaces pour réduire les guerres civiles, les insurrections, le terrorisme et la répression gouvernementale dans les pays africains comprennent « des contacts réguliers et intensifs entre les conseillers internationaux et le personnel de sécurité de la nation partenaire ; un engagement à relativement long terme ; une surveillance étroite des performances des forces de sécurité ; et l'intégration des efforts de formation et d'équipement dans une stratégie politique globale ». ⁸⁶ Historiquement, les partenariats présentant ces caractéristiques étaient plus fréquemment établis entre les forces américaines et africaines dans les pays où l'assistance à la sécurité était fournie en conjonction avec une opération de soutien de la paix des Nations unies.

Questions de discussion :

- Quels sont les éléments de l'assistance à la sécurité des États-Unis et de la politique du département de la défense des États-Unis à l'égard de l'Afrique qui sont les plus significatifs pour vous et votre travail ?
- Les perceptions dans votre pays d'origine sont-elles différentes de ce que vous avez appris aujourd'hui ?
- En quoi les informations que vous avez apprises aujourd'hui changent-elles la façon dont vous allez faire votre travail ?
- Comment les dirigeants stratégiques et les responsables du secteur de la sécurité peuvent-ils exploiter et tirer parti de l'assistance américaine en matière de sécurité pour promouvoir les priorités et les intérêts nationaux en matière de sécurité en Afrique ?

Lectures obligatoires :

Général Thomas Waldhauser, « United States Africa Command 2022 Posture Statement ». 2022. <https://www.armed-services.senate.gov/imo/media/doc/AFRICOM%20FY23%20Posture%20Statement%20%20ISO%20SASC%2015%20MAR%20Cleared.pdf>

⁸⁶ Voir Stephen Watts et al, « Reforming Security Sector Assistance for Africa », RAND Corporation Research Brief RB-10028-OSD/AFRICOM, 2018, https://www.rand.org/pubs/research_briefs/RB10028.html.

Bureau des opérations de conflit et de stabilisation du Département d'État des États-Unis,
« United States Strategy to Prevent Conflict and Promote Stability ». 2022.
<https://www.state.gov/united-states-strategy-to-prevent-conflict-and-promote-stability/#goal-4>

Aline LeBoeuf, « La compétition stratégique en Afrique. Approches militaires américaine, chinoise, et russe. » *Focus stratégique* 91, Institut Français des Relations Internationales, p. 17-18, 33-43 et l'annexe, 2019.
https://www.ifri.org/sites/default/files/atoms/files/leboeuf_competition_strategique_afrique_2019_0.pdf